

7 JUILLET 1945

LE



PRIX : 30 FRANCS

MONDE ILLUSTRÉ



EP. 9

IL Y A SOIXANTE ANS, PASTEUR...



LE GENERAL DE GAULLE ET LE SULTAN DU MAROC A CLERMONT. AUX USINES MICHELIN, LE CHEF DU GOUVERNEMENT SERRE LES MAINS DES OUVRIERES (voir notre autre document en page 18).

LA FRANCE ET LE MONDE

QUAND FRANCE ET ANGLETERRE S'INTERROGENT

La France et l'Angleterre, à l'époque contemporaine, ont toujours été conduites l'une vers l'autre, on peut dire presque malgré elles. Après la grande rivalité qui avait commencé sous Louis XIV et n'a fini qu'avec Napoléon I^{er}, elles n'ont plus jamais été en guerre. L'Entente cordiale, depuis cent ans, a été maintes fois à l'ordre du jour. Les mésintelligences l'ont souvent interrompue ou brouillée, elle est toujours revenue en honneur, comme une sorte de nécessité. Il y a plusieurs raisons à ces éclipses et la principale est peut-être une raison psychologique : l'inaptitude des Anglais à accepter les arguments d'autrui. Doués d'une forte volonté, ils vont jusqu'au bout d'une idée et ne s'en laissent détourner par rien. Seuls les faits peuvent les convaincre. Les raisonnements d'autrui ne les laissent pas seulement froids et indifférents. Ils y sont pour ainsi dire imperméables.

Combien de fois, dans les conférences avant 1939, dans les discussions au cours de cette guerre, aura-t-on assisté au même spectacle ! Les négociateurs anglais exposent leur point de vue. Les négociateurs français apportent la réfutation avec un grand luxe de démonstrations et de preuves et croient leur logique invincible. Les Anglais écoutent avec courtoisie, et quand c'est fini leur porte-parole enchaîne : « Yes, but... oui, mais... » et il reprend son discours sans en changer un mot.

La continuité de leurs intérêts matériels prolonge l'obstination de leur pensée. Fiers de la permanence de leurs institutions et de la persévérance avec laquelle, depuis deux

cents ans, ils ont conduit leurs grands desseins, ils regardent avec méfiance l'instabilité continentale. Ils craignent en particulier notre versatilité apparente. Ils basent leurs calculs sur nos changements, tantôt pour en profiter et tantôt pour les craindre.

Cependant, une continuité réelle apparaît sous les sinuosités de la politique française. La politique anglaise est peut-être moins monolithique qu'elle ne se plaît à le proclamer. L'Angleterre est un de ces pouvoirs hautains qui n'avouent jamais qu'ils se sont trompés et qui ne se rétractent jamais, mais qui changent radicalement leur méthode lorsque les circonstances l'exigent. La crise franco-anglaise actuelle est une crise de défiance réciproque — et n'avons-nous pas aussi de bonnes raisons de voir venir, de nous poser quelques questions quant à l'avenir de la politique britannique après les élections ?

Les conservateurs qui dirigent aujourd'hui l'Angleterre, avant-garde et championne de la démocratie conservatrice, veulent comme les États-Unis la restauration économique de l'Europe. A leurs yeux, et en vertu de l'expérience antérieure, ce relèvement ne peut se faire que par l'élimination du socialisme, la mise en tutelle des partis de gauche. Ils n'occupent pas l'Italie et la Grèce, ne tentent pas de sauver la monarchie belge pour laisser au centre de ses glaces une France indécise ou capable d'en ruiner

l'esprit. Sourds à l'aspiration vers la justice sociale qui fuse partout en Europe, et qui n'est pas incompatible avec un ordre producteur, ils ne voient dans la marche des peuples vers la liberté, aussi bien économique que sociale, que désordre et incohérence. Dans l'intérêt, croient-ils, du continent, qui se confond avec le leur propre, ils surveillent et ils agissent.

En France, ils se méfient des élections à venir et entendent prendre des gages. Ignorons même leur action intérieure chez nous, la lutte sourde qu'ils mènent contre le chef du Gouvernement provisoire, accusé de n'être pas assez souple à leurs desseins. Feignons de ne pas voir les hommes politiques qu'ils s'annexent, les campagnes qu'ils inspirent. Le conflit de Syrie est un exemple frappant de leur méthode pour préserver l'avenir.

Le Moyen-Orient est pour l'Angleterre une zone névralgique. Patiemment elle s'y est assurée toutes les positions maîtresses, qui commandent la Méditerranée orientale et couvrent l'indispensable canal de Suez. Un seul maillon manque pour fermer la chaîne — un maillon essentiel, mais jusqu'ici inaccessible : les États du Levant. Pour mille raisons historiques et culturelles, ceux-ci regardent vers la France. Mais si la France n'est pas sûre, toute la sécurité britannique en Moyen-Orient en est affectée. Une France de gauche, appuyée sur l'U. R. S. S., introduirait le loup en Méditerranée orientale. L'Angleterre sait très bien que la démocratie en pays d'Islam est un leurre, et

(suite page 12)

BERLIN, CAPITALE DE L'OUBLI

par André BEUCLER

CETTE ville qui vient de s'écrouler, qui s'est rendue, qui subit enfin l'humiliation définitive auprès de laquelle aucun souvenir de victoire ne résiste, cette grande cité arrogante, spacieuse et compacte, ivre d'elle-même, qui cesse d'être une ville, qui est désormais rayée de l'ordre urbain, était depuis le traité de Versailles la capitale du défi permanent, des uniformes et des défilés, de la déloyauté, de la clandestinité militaire en temps de paix, la capitale des entreprises les plus brutales contre le droit de vivre et le droit de sourire, la capitale des convoitises, de la perversité, du cinéma européen, d'un modernisme mêlé de bluff et de pièges, la capitale de l'orgueil, de la présomption, le nid d'aigle du pangermanisme, le laboratoire central d'une kultur qui devait éclipser la civilisation. Elle est aujourd'hui la capitale des ruines, de la défaite et de l'oubli. Elle est Sodome et elle est Gomorrhe. Avec ses murs, ses tilleuls, ses colonnes, ses parcs, ses gares, ses imposantes cérémonies de marbre et d'or, disparaissent peut-être dans le feu biblique et justicier le château de Charlottenbourg, les statues des héros de la guerre de Sept ans, la porte de Brandebourg, le monument de Moltke, des musées, des palais, le repaire du Grand Etat-Major sur le quai de l'impératrice Augusta, le Zoo, le restaurant Horcher, la Blücherstrasse, l'Adlon et tant d'autres souvenirs et curiosités. Mais le bâtiment n'a pas de comptes à rendre aux hommes.

En dépit d'avertissements venus parfois de la Germanie elle-même, de la Germanie bargneuse et si souvent cynique, des années et des années d'erreurs et de complaisances nous ont fait croire que l'Allemagne était une nation métaphysique, sentimentale et songeuse, le pays de l'âme, cher à Mme de Staël, la terre mélodieuse de la vie intérieure et de l'idéalisme. De Quinet à Briand, depuis 1815, les hommes les plus illustres et les plus perspicaces, penseurs ou politiques, se sont déclarés sensibles au charme philosophique allemand, aux pures abstractions allemandes, à la profonde sérénité de l'âme allemande. Ces vues où il entrait autant de légèreté que d'engouement, et ces idées toutes faites que l'on acceptait sans examen, ont causé la mort de plusieurs millions de Français, le ravage de nos élites et finalement abouti pour notre patrie, dont certains milieux entretenaient ces illusions devenues classiques, à une occupation à la fois horrible et narquoise.

Même, il se trouve que ce dénouement ne suffisait point ! La croyance insensée à une Allemagne idéaliste, éprise de hautes spéculations de pensées avant tout, de poésie avant tout, de moralité supérieure, d'ordre vrai, de grandeur philosophique, persista pour notre honte dans bon nombre d'esprits. Légende monstrueuse qui donne peut-être la clé des collaborations les moins intéressées et les moins compréhensibles.

Or, l'heure est venue une fois de plus d'enseigner aux Français qui l'ignorent, qui peuvent encore l'ignorer, que l'Allemagne n'a pas cessé un seul jour d'être, depuis le début du XIX^e siècle, le pays du réalisme politique le plus rigoureux, le pays de l'organisation à outrance, de la méthode, de l'astuce, des falsifications, de la cruauté, de la préparation militaire la plus soignée, la plus lucide, la moins gratuite. Berlin était la ville du fer, la ville où se préparait la ligne de démarcation à imposer au sol de France, et non la ville des rêveries romantiques. Berlin était la ruche, si lourde aux épaules du touriste, où chacun contribuait secrètement à la conquête de la couronne universelle. Les Frédéric et les Guillaume, Bismarck, Roon, Radolin, Hindenburg, Stresemann, Hitler n'ont été que les agents d'une ample machinerie, d'un vaste complot contre le labeur et l'honneur des autres, ils n'ont été que les administrateurs provisoires de ce MOI germanique dont le moindre sous-officier, le moindre nazi se voulait surhomme. Prise au piège de l'idéal allemand, l'Europe a trop longtemps laissé le Reich perfide, pour qui ce rayonnement musical et philosophique était une cinquième colonne abstraite, un merveilleux introït, transgresser toutes les lois divines et humaines à l'abri de Kant, de Bach, de Goethe, de Humboldt. L'Europe a laissé ces militaires et diplomates teutons qui tiennent le milieu entre l'animal et la machine perpétrer pillages et crimes derrière un écran aimable et flatteur qu'elle lui élevait elle-même avec autant d'admiration que de désir. Et dans le même temps, de 1870 à 1939, par un contraste tragique, notre politique française se montra systématiquement insuffisante par rapport au génie de la nation et à la valeur de ses grands hommes.

Mais pour l'Occident amoindri et l'Est saccagé, le remords serait, comme on dit, une seconde faute. Tout l'avenir de la civilisation doit être aujourd'hui établi sur l'absence de l'Allemagne. Et la seule vraie victoire dont nous puissions accepter le murmure consolateur en notre âme est de voir debout, face aux décombres berlinois, notre rue du Bac, notre Louvre, notre lycée Henri IV, la Concorde et, presque par toute la France endolorie, nos rues Thiers, nos places de la République, nos squares Lamartine, nos boulevards Gambetta et nos avenues Jean-Jaurès. Ce n'est peut-être, selon Romain Rolland, qu'une victoire de héros vaincu, mais c'est aussi la persistance de la sagesse, de la raison claire, de l'ordre simple et juste, devant les ruines fumantes, à jamais laquées de honte et de sang, de la capitale allemande qui ne laisse à ses descendants aucun héritage spirituel.

On sait que nous occuperons, en société de nos Alliés, un quartier de la capitale. Nos uniformes seront présents à cette cérémonie de justice et de revanche affirmées. Nous serons du talion avec nos drapeaux, nos cocardes, nos clairons, nos patois... Cependant les armées françaises et leurs généraux ne sont pas entrés à Berlin dans les prestigieuses fumées de l'action, dans le fracas des armes chaudes et vengeresses, comme cela eût été selon notre imagination conforme à la fatalité historique, comme l'exigeaient sur le plan des fresques et pour l'avenir des manuels et des musées les enchaînements d'un siècle de drames franco-allemands.

Ce sont les casques de Tolstoï et les fils de Lincoln, bientôt suivis par les Lanciers du Bengale qui, après avoir déferlé à travers le Jardin des Supplices, réglèrent le sort de la nation de proie sur le sol même de la capitale abolie, ce sont nos alliés russes qui, les premiers, ont personnifié le triomphe humain devant les statues écroulées, sous les arbres calcinés d'Unter den Linden, place Belle-Alliance, Sieges-Allée, le long du Tiergarten et devant les vestiges d'une gloire usurpée, due beaucoup moins aux armes qu'aux dépêches falsifiées, à l'espionnage, à la corruption.

Pourtant, du général Auguste-Alexandre Ducrot au général de Gaulle, ce fameux cri de : A BERLIN ! c'est dans les poitrines françaises qu'il a sa véritable signification, c'est dans les poitrines françaises de la gare de l'Est qu'il évoque le grondement de la vengeance et les échos les plus profonds : Metz, Reichsoffen, Agadir, Verdun, c'est pour les populations de l'Est, pour l'Alsace et la Lorraine qu'il est le cri même de la délivrance et de la justice. Du moins, que cette innocente amertume, fille de nos illusions passées qui allèrent jusqu'au mépris de notre sécurité, ne nous fasse plus oublier un seul jour, un seul instant, que l'Allemagne, même kantienne ou wagnérienne, même anéantie, même piétinée par toutes les armées du monde, n'est pas le pays de l'âme, mais celui de l'espion et du poignard. Et rien de plus.



1885, RUE D'ULM, SOUS LA SURVEILLANCE DE PASTEUR (A GAUCHE) QUI VIENT DE SAUVER JOSEPH MEISTER, LE DOCTEUR GRANCHER PRATIQUE LES PREMIERS TRAITEMENTS ANTIRABIEUX.

PASTEUR : DEUX DATES, DEUX ANNIVERSAIRES

6 juillet 1885, il y a 60 ans, Pasteur sauve de la rage le petit berger alsacien Joseph Meister
 28 septembre 1895, il va y avoir 50 ans, Pasteur s'éteint à Garches, à l'âge de 73 ans

C'ÉTAIT le 6 juillet 1885, à 8 heures du matin, il y a soixante ans de cela. Au laboratoire tenu par un homme de science, nommé Louis Pasteur, à l'École normale rue d'Ulm, un petit

enfant, conduit par sa mère, arrivait tout droit d'Alsace. Il s'appelait Joseph Meister et avait neuf ans. Deux jours plus tôt, alors qu'il se rendait à l'école de son village, un chien furieux l'avait

terrassé et mordu à quatorze reprises. A grande-peine, un maçon avait fait lâcher prise à la bête enragée. Et, sitôt consulté, le médecin local, accablé par le nombre et la gravité des blessures du gamin, avait levé les bras au ciel en signe d'impuissance. « Il n'y a qu'un homme, avait-il dit à la mère en pleurs, qui puisse tenter quelque chose d'utile... Il est à Paris et s'appelle Pasteur. Ne perdez pas une seconde, prenez le train, allez le voir. » Et c'est pourquoi, en ce matin du 6 juillet 1885, Mme Meister, poussant devant elle sa progéniture douloureuse, se présentait devant M. Louis Pasteur, à l'École normale de la rue d'Ulm.

Louis Pasteur !... Dans le monde savant de l'époque, il était déjà célèbre. Quatre ans plus tôt, en effet, il avait fait à l'Académie des sciences sa communication demeurée fameuse sur le vaccin du charbon et toute la gamme des virulences. Le 2 juin 1881, à l'issue des expériences de Pouilly-le-Fort, qui avaient démontré la pleine valeur de sa doctrine sur le sujet, son nom avait commencé presque instantanément à faire le tour de la terre. Mais, tout aussitôt, Pasteur s'était attaqué à un autre microbe, celui de la rage, et, avec une patience, une ardeur, une ténacité qui n'appartenaient qu'à lui, avait commencé d'en chercher le virus dans le silence de son cabinet. Les premières expériences avaient été longues et décevantes. Puis, à force de travail, la lumière avait commencé de filtrer, jusqu'à devenir un beau matin éclatante comme un soleil d'été ; car, ce matin-là, Pasteur était parvenu à rendre un chien réfractaire à la rage.

Restait pourtant à étendre l'expérience à l'homme. Et le maître en était là de ses travaux quand survint le petit Meister. « Pasteur, nous dit



28 SEPTEMBRE 1895 : A GARCHES, LOUIS PASTEUR, BIENFAITEUR DE L'HUMANITE, DORT DE SON DERNIER SOMMEIL





JOSEPH MEISTER DANS SA TENUE DE GARDIEN DE L'INSTITUT PASTEUR, PEU AVANT LA GUERRE.



JOSEPH MEISTER AVEC SON FILS. PRIS CHEZ LUI, A L'INSTITUT, AUX ENVIRONS DE 1936.

POUR NE PAS VOIR LES NAZIS ENTRER A PARIS EN AOUT 40 MEISTER SE SUICIDA

M. René Vallery-Radot, commença par calmer la mère qui s'effrayait et l'enfant qui pleurait. Il était partagé entre la confiance que lui inspirait la sûreté de son traitement préventif depuis qu'il l'appliquait aux chiens et l'anxiété de savoir s'il pouvait risquer ces mêmes inoculations sur l'enfant. »

Après avoir renvoyé à l'après-midi l'Alsacienne et son fils, il consulta deux de ses amis, en qui il avait la plus grande confiance : les docteurs Vulpian et Grancher. Tous deux exprimèrent l'avis que Pasteur devait à tout prix essayer sur le petit Meister le traitement qui avait réussi jusqu'ici sur les chiens. Le même soir, la première inoculation était faite à l'enfant. Quelques semaines plus tard, celui-ci était hors de danger.

O, miracle d'une tentative sans précédent dans l'histoire scientifique ! Et pourtant, par quelles tranches passa Pasteur avant de savoir que Joseph Meister, devenu en quelque sorte son garçon d'adoption, était sauvé. Définitivement sauvé ! Des nuits durant, le maître resta en proie à une sorte de fièvre infernale. Il ne dormait plus. Il ne mangeait plus. Le petit Alsacien avait pris dans son cœur et dans sa vie une place immense, sans partage...

Mais l'adversité n'avait pas encore dit son dernier mot.

A la fin de 1885, après le blond Joseph Meister, après Jupille — un autre enfant lui aussi arraché à la mort — vint vers le milieu de novembre une fillette de dix ans gravement mordue par un chien de montagne. Arrivée trop tard entre les mains du maître, la gamine ne put être sauvée. Et, dans la vie héroïque et silencieuse de Pasteur, ce fut une sorte de drame, d'affreux cauchemar. L'enfant agonisante, qu'il ne quittait plus, disait : « Restez près de mon lit. J'aurais si peur que vous vous en alliez. Je suis si contente de vous avoir près de moi. » Des sanglots lui coupaient la gorge. Quand la mort eut fini d'emplier ses yeux de son manteau sinistre, quand Pasteur comprit que tout était perdu, que tout son savoir était devenu impuissant, il prit les mains du père et de la mère et leur dit : « J'aurais tant voulu sauver votre pauvre petite ! » Et, à peine parvenu dans l'escalier, il éclata en sanglots, en sanglots qu'il n'avait pu refouler davantage. Dès lors, toute son œuvre, toute sa science, toutes ses conceptions furent mises en doute. Des ennemis se dressèrent, innombrables. On l'accusa de charlatanisme. Jusqu'au début de 1887, ses adversaires l'attaquèrent ainsi avec frénésie. Puis le temps fit son œuvre et lui rendit justice. Les plus acharnés à sa perte durent se rendre à l'évidence. Les plus perfides durent reconnaître les faits, la véracité de sa théorie, la valeur de ses expériences, l'indiscutable fondement de sa thèse. Il redevint alors le grand

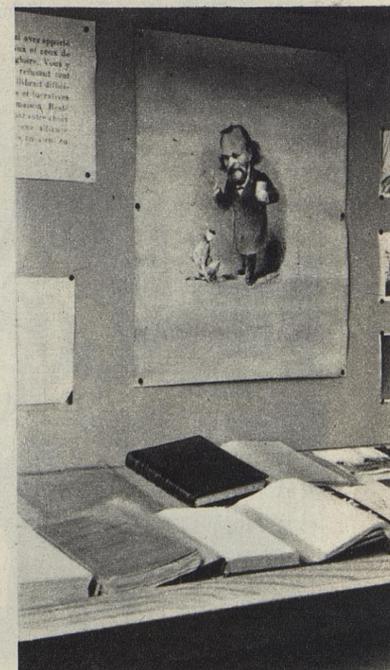


C'EST DANS CE COIN DE L'INSTITUT QUE PASTEUR DON

DEPUIS CINQUANTE ANS

Pasteur, le grand homme dont l'humanité avait un instant douté et qu'elle se trouvait maintenant heureuse d'avoir rencontré sur sa route, pour son bien...

...Le temps fuit, les années passent. Pasteur devait rester l'homme célèbre que l'on sait, l'homme glorifié par un univers reconnaissant, l'homme invariablement sage pourtant, invariablement bon, invariablement honnête, invariablement Français. Le jour de ses soixante-dix ans, quand l'humanité entière lui criait sa reconnaissance, il se tournait vers la jeunesse pour lui dire simplement :



EN CE MOMENT MEME, L'INSTITUT CELEBRE, PAR DIV



NAIT SES CONSULTATIONS. IL EN AVAIT DESSINE LUI-MEME LES QUELQUES MEUBLES.

L'INSTITUT CONSERVE PIEUSEMENT LE SOUVENIR DU MAITRE ET DE SES DISCIPLES

« Ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile. Dites-vous d'abord : « Qu'ai-je fait pour mon instruction ? », puis, à mesure que vous avancerez : « Qu'ai-je fait pour mon pays ? », jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais, que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : « J'ai fait ce que j'ai pu. »

« J'ai fait ce que j'ai pu... » mots

magnifiques qui devaient demeurer gravés dans la mémoire de ses disciples et de tous ceux qui l'avaient connu : du docteur Roux, du savant russe Elie Metchnikoff, auteur de la théorie de la phagocytose (dont l'Institut Pasteur célèbre en ce moment même le centenaire de la naissance), le Joseph Meister lui-même. Car le jœt garçon sauvé de la mort en 1885 et devenu homme devait rester lui aussi, et toute sa vie durant, fidèle au souvenir de son bienfaiteur. Il était entré à l'Institut comme gardien modeste. A ce poste, il pouvait se permettre, de temps à autre, de

venir prier sur le tombeau du grand homme dont, avec ardeur, il défendait le souvenir. Mais vinrent les années mauvaises : 1939, la guerre... 1940, l'invasion...

Le 14 juin 1940, les hordes hitlériennes étaient aux portes de la capitale. Meister était Alsacien. Meister était, avait été, une des grandes affections de Pasteur, l'homme intransigeant sur le chapitre de l'honneur et du patriotisme. A ce double titre, un Meister ne pouvait supporter la honte. Alors qu'un autre grand homme de science français, le docteur Thierry de Martel, se donnait volon-

tairement la mort pour ne pas voir cette honte, Joseph Meister, premier témoin et aussi premier acteur d'un miracle de la grandeur française, jartait lui aussi, volontairement, pour un autre monde. Son suicide ne fit pas de bruit. Si, pourtant. Une presse asservie tenta de le mettre au compte d'une méprise. « Joseph Meister, déclara-t-elle, s'est donné la mort après avoir appris que son fils, lieutenant aux armées, avait été tué sur le front. » Comme toujours, cette presse mentait. Joseph Meister, le premier homme arraché à la rage par Louis Pasteur, ne s'était pas suicidé



DANS LA BIBLIOTHEQUE, CES TOILES RAPPELLENT LES DISCIPLES DU MAITRE : ROUX, METCHNIKOFF.



ERSES CEREMONIES, LE CENTENAIRE DU GRAND SAVANT RUSSE : ELIE METCHNIKOFF.

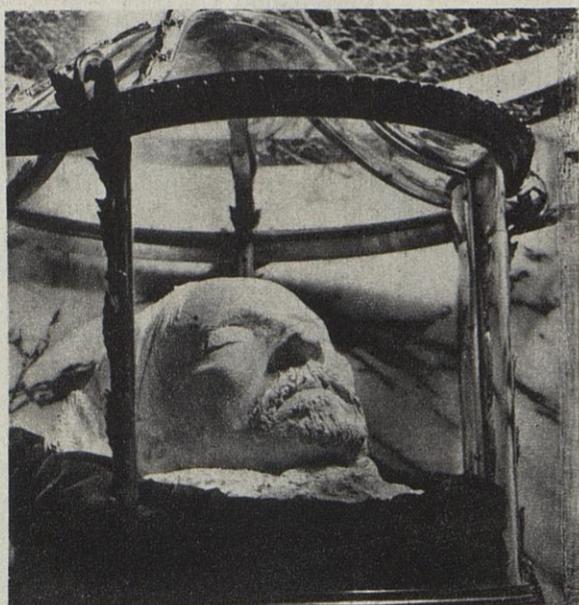


...DONT LE MODESTE BUREAU QU'ON VOIT ICI EST DEMEURE INTACT A L'INSTITUT DEPUIS SA MORT

PASTEUR (suite)



C'EST A L'INSTITUT PORTANT SON NOM QUE REPOSE DANS UNE CRYPTÉ CELUI DONT LE MONDE ENTIER HONORERA LA MEMOIRE, EN SEPTEMBRE PROCHAIN, LE GRAND LOUIS PASTEUR...



LE MASQUE DE PASTEUR QUI FIGURE DANS LA CRYPTÉ.

C'EST LA QUE REPOSE LE GRAND SAVANT FRANÇAIS...

sur une fausse nouvelle. Il était entré volontairement dans le royaume des ombres pour ne pas voir s'étendre sur Paris l'immense voile de l'oppression et de la servitude. Car, disons-le tout haut, ce simple et cet honnête homme avait appris, au contact du maître, et le devoir et l'honneur...

✻

Mais nous sommes maintenant en juillet 1945. Sur le fronton de l'Institut, des drapeaux tricolores claquent joyeusement au vent. En 1888, le 14 novembre, alors que Pasteur était encore de ce monde, le président Carnot inaugurait cette grande bâtisse en disant simplement au maître : « Votre institut est un honneur pour la France. » Un honneur pour la France, oui. Mais aussi un honneur pour le monde civilisé. Et le monde l'a bien vu qui, durant la tourmente, n'a cessé, à propos

de cent épidémies, de prononcer ce mot magique, synonyme, dans toutes les langues, de fraternité humaine : Pasteur...

...Pasteur ! Dans une crypte dont les grilles s'ouvrent de temps à autre devant quelque visiteur par avance ému, il dort sous le marbre d'un tombeau que Paris garde en ses flancs, en son cœur, au nom de la France entière. Une douce lumière tombe de la verrière et des lampes aux éclats voilés. Le masque du maître repose sous un globe de verre. Figé pour l'éternité. Et, devant la simplicité de ce reposoir, le visiteur, venu là en pèlerin, par curiosité ou peut-être pour se recueillir, se signe, pris de ce saisissement qu'impliquent la grandeur et ces vertus qui ont nom : Charité, Humilité, Devoir, Courage, Persévérance...

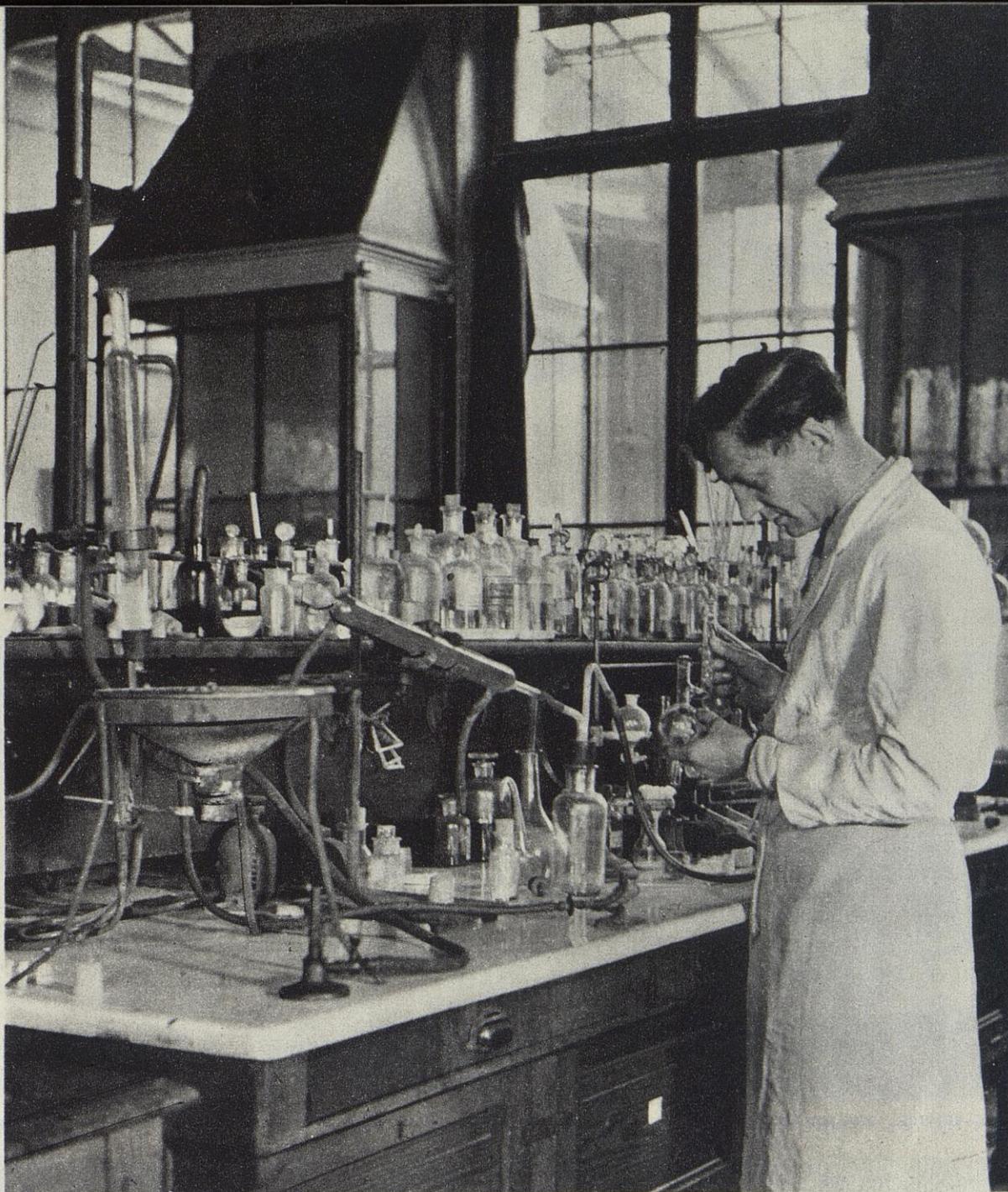
Car M. Louis Pasteur était un grand Humain. Mais c'était aussi un grand Français.

L'INSTITUT POURSUIT INLASSABLEMENT L'ŒUVRE ENTREPRISE PAR LE MAITRE

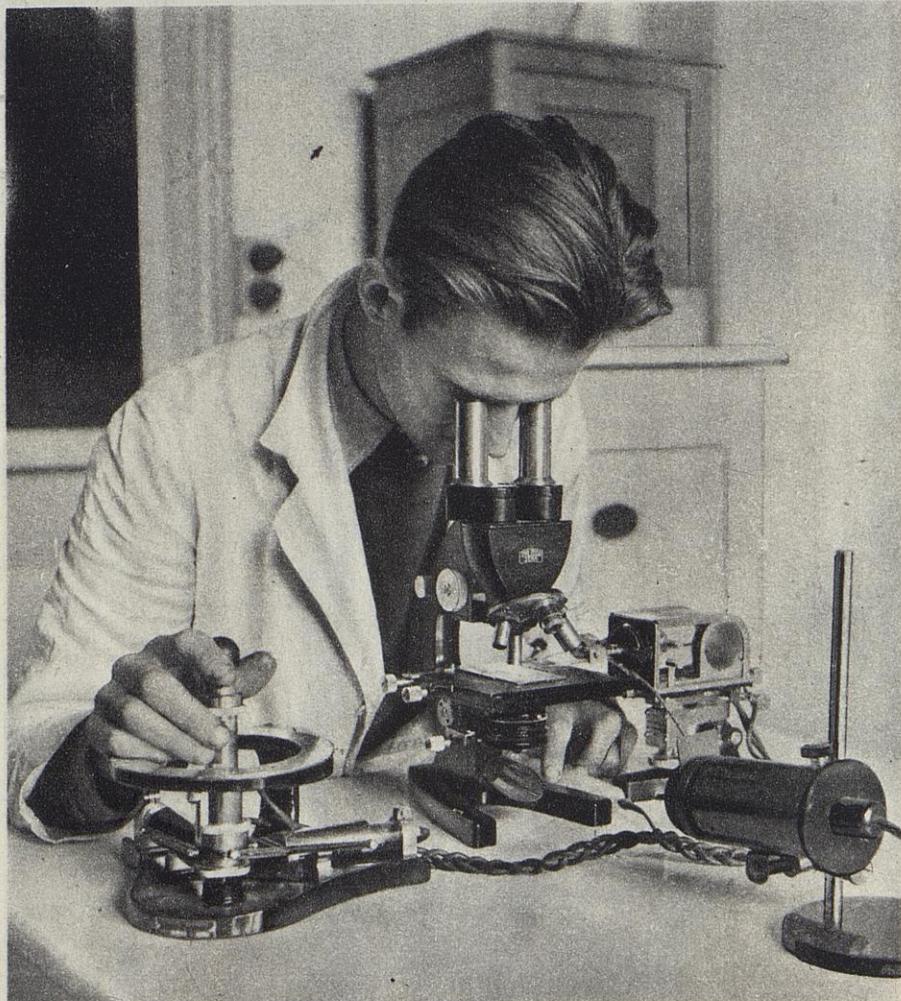
DEPUIS soixante ans qu'il est au service des hommes, au service de la fraternité humaine, l'Institut Pasteur n'a cessé d'apporter au monde le concours de ses savants et de ses laboratoires, le secours de ses sérums et de ses vaccins. Une fois encore, la guerre l'a soumis à une rude épreuve. Tout en poursuivant sa mission charitable, l'Institut eut à faire face à un redoutable adversaire, pillard et curieux : l'occupant. Mais l'Institut fit mieux que d'y résister. Sous la direction de M. Pasteur Vallery-Radot, et avec l'aide de M. Jacques Tréfoüel, son présent directeur, il constitua, à la barbe même des Allemands et de Vichy, la pharmacie centrale des Forces Françaises Libres. En 1943, prélevant sur son budget personnel, l'Institut parvint à fournir quatre millions de francs à la Résistance. Quelques semaines plus tard, il fit passer deux autres millions de francs à notre Deuxième Bureau. Périlleux exercice !... Fort heureusement, les ministres vichyssois ne surent jamais découvrir ce « trou » de six millions dans les finances de l'honorable maison, et M. Jacques Tréfoüel en rit encore...

Savez-vous que l'Institut Pasteur occupe actuellement, dans ses bâtiments, un millier de personnes ? Sur ce chiffre, il n'y a pas moins de deux cent cinquante médecins. Le doyen d'entre eux, à qui revient la charge de présenter l'Institut Pasteur aux visiteurs — toujours extrêmement nombreux — n'est autre que le docteur de Pomiane, que connaissent bien tous les auditeurs de la radio-diffusion, et aussi les amateurs de... bonne cuisine !

« Notre Institut, disait Pasteur lors de l'inauguration, sera à la fois un dispensaire pour le traitement de la rage, un centre de recherches pour les maladies infectieuses et un centre d'enseignement pour les études qui relèvent de la microbiologie. » Ces paroles constituent, aujourd'hui, l'article premier des statuts de l'Institut. Elles en indiquent clairement le rôle. Mais il faut ajouter que cette grande maison de la science a encore la charge de fabriquer les différents sérums et vaccins découverts par les membres de son personnel. Certains de ces vaccins et sérums sont livrés gratuitement au secours des malades de France et d'Europe.



C'EST ICI QUE FURENT TROUVES LES SULFAMIDES QUI APPORTERENT A LA THERAPEUTIQUE UNE CONCEPTION NOUVELLE.



AVEC CET APPAREIL ONT ETE REALISEES DES PHOTOMICROGRAPHIES DE GRANDE VALEUR.



PAR LA LEPRE DU RAT, LE Dr CHORINE MIT AU POINT UN TRAITEMENT ANTITUBERCULEUX.



PASTEUR (fin)



AUX SERVICES DES MALADIES ANIMALES, DES PIÈCES ANATOMIQUES SONT ETUDIÉES.



DANS CES CAGES SONT CONSERVÉS LES NOMBREUX ANIMAUX NÉCESSAIRES AUX EXPÉRIENCES.

Le fameux B. C. G., par exemple, qui, à lui seul, coûte, par an, dix-sept millions à l'Institut. Notons, à ce propos, qu'aucune subvention de l'Etat ne vient aider l'Institut. Celui-ci ne reçoit du ministère de la Santé publique que le remboursement de ses frais. A part cela, il vit et prospère par ses propres moyens. La vente de certains vaccins et sérums, quelques dons importants, certaines souscriptions l'aident à équilibrer son budget. Parmi les souscriptions les plus importantes, il faut signaler celle que notre confrère « le Figaro » ouvrit en 1894. Elle produisit — chiffre énorme à l'époque — plus d'un million de francs. Grâce à cette somme, l'Institut put faire aménager à Garches, dans une partie de l'ancien domaine impérial de Villeneuve-l'Étang, de vastes écuries où l'on immunise des chevaux destinés à la production de divers sérums thérapeutiques des maladies infectieuses. Ajoutons encore que l'Institut proprement dit fut lui-même construit avec des fonds recueillis par souscription ouverte sur l'initiative de l'Académie des sciences, à la suite des études et des découvertes de Pasteur. Enfin, certains bénéfices peuvent être réalisés par la vente de ferments intéressants diverses industries...

En général, les différents services de l'Institut correspondent toujours aux différentes recherches faites au cours de l'autre siècle par le grand Louis Pasteur. Tant dans la médecine humaine et vétérinaire que dans l'agriculture et dans les industries des fermentations, l'œuvre de Pasteur reste à la base de toute l'évolution actuelle. Cette œuvre a tout naturellement ses continuateurs. A la faveur du temps, elle s'est élargie considérablement. Les disciples ont ouvert de nouveaux horizons. La toile que commença de tisser, avec sa patience et son obstination légendaires, l'enfant de Dôle grandit sans cesse.

Le service de Microbie technique constitue le service n° 1 de la maison. C'est là que sont conservées les souches microbiennes sur lesquelles viennent se pencher des savants accourus des quatre points du monde. On y étudie la variabilité des formes bactériennes. Le service garde un important contact avec les services hospitaliers, puisqu'on



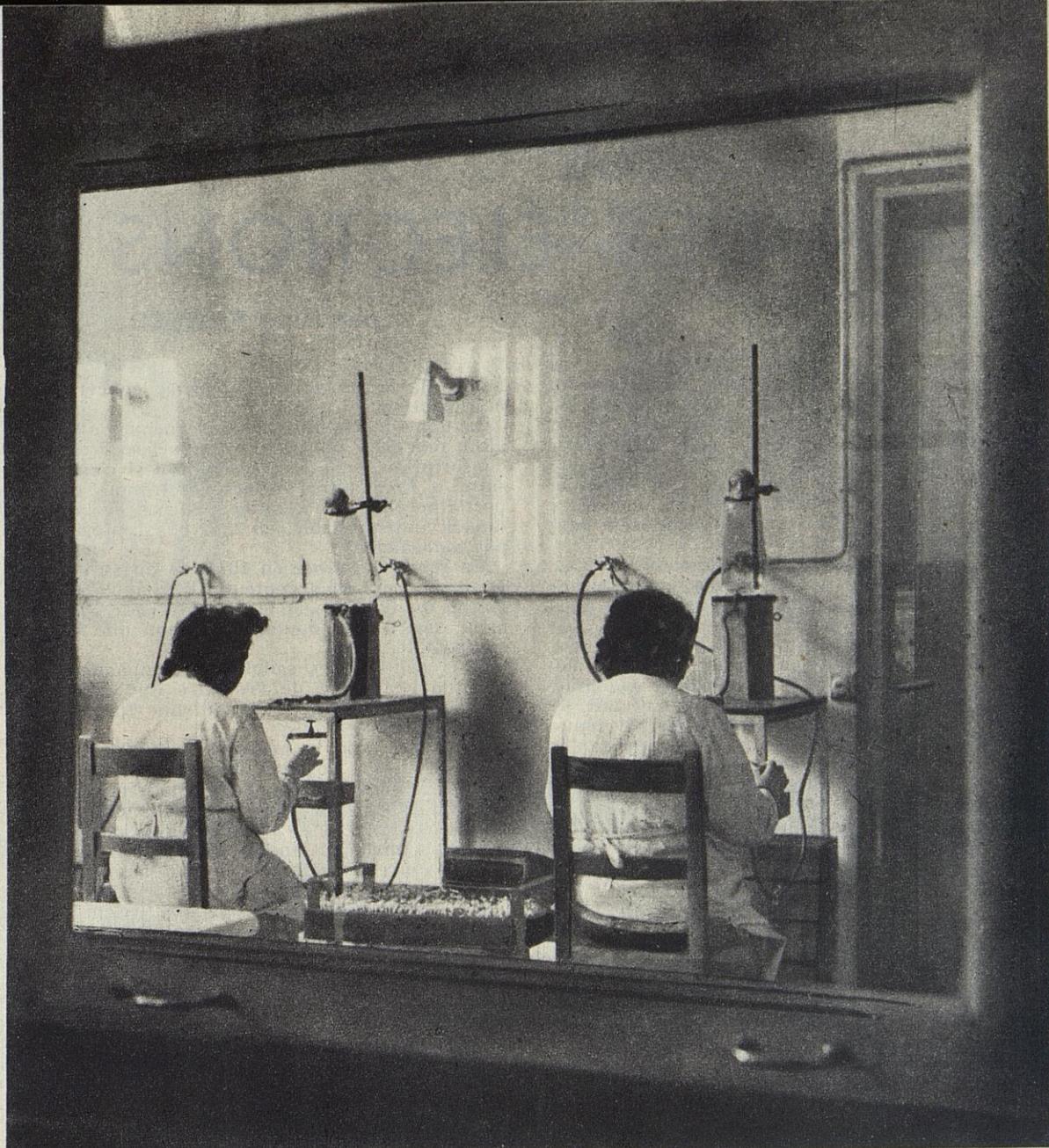
LE DOCTEUR DE POMIANE, DOYEN DE L'INSTITUT, EST SPÉCIALEMENT CHARGÉ DE LE FAIRE VISITER AUX SCOLAIRES

sait qu'il existe, dans l'Institut même, l'hôpital Pasteur. Cet hôpital est entièrement consacré aux maladies contagieuses et à leur traitement par les méthodes pasteurienues. Hôpital et laboratoire se prêtent un mutuel appui. De génération en génération, la technique va s'affirmant, s'améliorant, un maillon s'ajoutant chaque jour au maillon de la chaîne.

Dans les services de la lutte contre la tuberculose, évoquant le nom du prestigieux professeur Calmette, on prépare et expédie le fameux vaccin anti-tuberculeux B. C. G. Dans les services d'Entomologie et de Protistologie, on poursuit l'étude des insectes transmetteurs de maladies. Au service des diagnostics des maladies animales, le professeur Stob fait, sur des animaux malades, des diagnostics bactériologiques et peut ainsi conseiller et guider les éleveurs.

Il faudrait un volume pour décrire en détails tous les centres nerveux de l'Institut et y peindre l'immense activité intellectuelle qu'on y déploie chaque jour, de la photomicrographie, œuvre du docteur Roux, au service de la chimie, du service de la chimie à celui de l'agriculture, partout où des hommes en blouses blanches penchés sur des microscopes, des densimètres, des ballons de verre, s'efforcent d'améliorer les connaissances humaines pour apporter un meilleur bien-être à leurs semblables, et les aider dans leur lutte contre la maladie. La santé du monde dépend pour une large part de leurs efforts silencieux et obstinés. L'industrie leur doit une large part de sa prospérité, celle des fermentations surtout. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle les services de l'Institut cherchent à mettre au point la fabrication de l'alcool par la fermentation des sucres de topinambours.

A la fois monastère de la science et hôpital ouvert aux humbles, l'Institut poursuit ainsi une tâche magnifique, digne de l'œuvre accomplie par celui dont elle porte le nom. Le temps passe. La mort emporte les hommes à leur heure venue. Mais entre les hauts murs d'un coin de Paris, continue la plus belle entreprise que l'on puisse connaître et qui naquit avec le fils d'un tanneur, il y a déjà de cela bien longtemps, à la façon d'une légende, la plus belle des légendes et la plus profitable, à coup sûr, pour les êtres fragiles que nous sommes.



PLUSIEURS VACCINS MICROBIENS SONT MIS EN AMPOULES DANS CETTE SALLE OU, SEULES, LES LABORANTINES PENETRENT.



LA PREPARATION DU FAMEUX VACCIN ANTITUBERCULEUX B.C.G. EST UN DES GRANDS ET PRINCIPAUX SUCCES DE L'INSTITUT PASTEUR ; VOICI LA FERMETURE DES PRECIEUSES AMPOULES.

BILAN DES ÉLECTIONS CANADIENNES

par Blair FRASER

Jusqu'à la grande consultation électorale du 11 juin, la grave question que se posait le pays était la suivante : « Dans cette nation d'une étendue plus vaste que celle des Etats-Unis, et, bien que la population soit plus faible que celle de la ville de New-York, est-il possible d'unir d'une manière satisfaisante ces immenses Etats où s'agitent des factions qui s'opposent parfois véhémentement ? »

Le 11 juin, le Canada a répondu « oui ».

Certes, la majorité qu'a obtenue le gouvernement libéral est faible, puisqu'il s'agit d'une douzaine de sièges seulement et que les partis adverses ont gagné du terrain, mais le « oui » est plus symptomatique qu'il ne paraît, car les groupes de l'opposition sont d'une hostilité vigilante les uns à l'égard des autres et que, par ce fait, le gouvernement dispose de deux fois plus de députés que le plus puissant de ces partis opposants.

Aussi, le Canada a-t-il pu conserver, ou plutôt restaurer, devrait-on dire, son unité politique, après cinq années de confusion.

Les Français qui suivent l'évolution politique canadienne pourraient peut-être se demander pourquoi l'unité de ce pays se trouvait menacée, car, en vérité, les souffrances qu'il a endurées sont minimes en comparaison de celles de la France et de la Grande-Bretagne.

Le peuple canadien est fier de son effort de guerre, de ses 800.000 hommes sous les armes, levés sur une population de 11 millions et demi d'âmes, de son industrie de munitions employant 1 million d'hommes et de femmes, et de sa production alimentaire considérablement accrue.

Le Canada pleure ses fils morts pour la liberté du monde, mais le pays lui-même et ceux qui sont demeurés sur son sol n'ont pas souffert. Nous n'avons eu ni faim, ni menaces, ni destruction, mais c'est peut-être cette absence de péril qui a soumis l'unité du Canada à une telle épreuve durant la guerre. La France a connu l'invasion et l'occupation, l'Angleterre a connu Dunkerque et les bombardements. Ainsi, chacune de ces nations a pu sentir dans sa chair et dans son sang le danger mortel qui les menaçait. Le Canada, lui, se trouvait en sécurité par delà les mers et, de ce fait, pouvait méditer et discuter.

Il lui est donc possible d'argumenter, de chicaner et de débattre afin de décider si cette guerre était « sa guerre » ou non, ou si c'était seulement une querelle européenne dans laquelle l'Angleterre l'entraînait.

Nul ne peut comprendre le Canada s'il ne conçoit qu'un tiers de la population canadienne parle français mais n'est pas française. La population de la province de Québec s'élève actuellement à 3 millions et demi d'habitants descendants de 60.000 paysans normands et de petits seigneurs français qui s'établirent sur cette terre au temps des Bourbons ; ils furent loin de la France de la Révolution (il y avait trente ans en 1789) qu'ils étaient déjà sous la domination anglaise) et ils n'eurent aucun contact avec la Troisième République. Ils sont, comme ils l'affirment souvent « de vrais Canadiens » sans aucune contrainte de fidélité à aucun autre pays.

En 1939, le Canada a donc déclaré la guerre à Hitler de sa propre volonté, pour sa propre protection et pour celle de la personnalité humaine, mais il y eut de nombreux Canadiens qui blâmèrent cette décision, pensant avec raison que l'enthousiasme de ceux qui désiraient la guerre eût été bien moins fort si ce conflit n'avait pas concerné l'Angleterre. Durant toute la guerre, cette thèse n'a cessé de subsister et quelques-uns, peu nombreux, ont continué de s'opposer à l'idée de conflit, comme étant uniquement une aventure impérialiste. D'autres, parmi lesquels les Canadiens français, ont été convaincus que cette guerre était bien celle du Canada et l'ont fortement appuyée.

L'expression politique de cette divergence d'opinion s'est traduite de manière très vive par le problème posé de la conscription.

Les troupes canadiennes ont donc été enrôlées pour la défense du pays depuis 1940, au moment où le danger couru par la Grande-Bretagne suspendait la menace d'une invasion ultérieure du Canada. Jusqu'à la fin de 1944, toutes les troupes canadiennes envoyées au delà des mers furent composées de volontaires. Il en fut fait ainsi par égard à l'opposition violente, touchant au fanatisme, de la province de Québec concernant la conscription.

La ligne de conduite du gouvernement s'exprime alors par cette phrase : « Pas nécessairement la conscription, mais la conscription si c'est nécessaire. » En d'autres termes, les troupes enrôlées participeraient à la bataille si elle se révélait absolument indispensable, en tant que renforts, mais pas autrement.

La guerre terminée en 1944, ce slogan eût vraisemblablement été accepté par l'ensemble du pays, l'unité du Canada eût été intacte et le gouvernement, sans aucun doute, eût obtenu une majorité confortable.

Mais pendant les sanglantes campagnes de la côte de France et de l'estuaire du Scheldt, les réserves de l'infanterie canadienne furent cruellement éprouvées.

L'instant « de la nécessité » arriva lorsqu'il fallut envoyer de nouveaux renforts au delà des mers. La province de Québec s'irrita, estimant que, du fait de la victoire visiblement proche, « la nécessité » ne se trouvait pas accomplie. Le reste du Canada fut encore bien plus irrité parce que le gouvernement retarda son action jusqu'à ce que tous les moyens eussent été employés pour que la crise fût surmontée sans que fussent utilisés les conscrits.

De ce fait, il sembla que le gouvernement, essayant de satisfaire les deux opinions, n'en ait contenté aucune.

Parallèlement, une autre cause de discorde totalement différente s'éleva : l'aspect économique de la guerre.

Par un contrôle rigide des prix, le gouvernement avait combattu l'inflation. Cette mesure contraria les fermiers et les employeurs ; en outre, par le contrôle sévère des salaires, il contraria la main-d'œuvre ; par contre, des taxes extrêmement lourdes contrarièrent tout le monde.

Les employeurs se tournèrent vers l'opposition du parti conservateur de droite, les ouvriers, en plus grand nombre encore, se dirigèrent vers l'opposition de gauche, le parti socialiste du travail (la fédération coopérative du « Commonwealth »).

C'est dans cette atmosphère que fut disputée l'élection générale de 1945. L'animation soulevée par la conscription n'était pas encore atténuée, le ressentiment était encore vivace dans les provinces de langue anglaise, l'amertume causée par le choix des forces pour la guerre du Pacifique persistait, le mécontentement provoqué par les taxes et les contrôles de guerre était encore présent.

Le gouvernement libéral plaisait cependant au peuple en raison des résultats obtenus dans la guerre, en raison aussi du plan de reconstruction qu'il avait établi et enfin par la création d'une législation populaire portant notamment sur les allocations familiales.

Le principal parti d'opposition gagna 68 sièges (parti conservateur). Ce parti ne possédait pour ainsi dire pas d'adhérents dans la partie de l'Etat de Québec de langue française.

Lorsqu'il prit au début la direction du parti, John Bracken, qui est curieusement libre-échangiste, nourrissait apparemment l'espoir de se concilier l'appui des fermiers de Québec. Mais, bien avant les élections, cet espoir dut être abandonné et les conservateurs progressistes conduisirent leur campagne de façon traditionnelle, en demandant la conscription pour la guerre du Pacifique, en condamnant les directives hésitantes du gouvernement et, d'une manière générale, en battant les tambours guerriers. Cette ligne de conduite devait fatalement les conduire à l'échec en ce qui concerne les 65 sièges de Québec. C'est donc en dehors de cet Etat qu'ils concentrèrent leurs principaux efforts ; c'est ainsi que, notamment dans l'Ontario industriel, le parti conservateur contrôle le gouvernement provincial.

Du côté de la gauche, le C.C.F. attaqua le gouvernement sur des questions bien différentes. Les taxes de guerre et en particulier les taxes imposées aux fermiers et aux travailleurs — lesquels ne payaient pas précédemment d'impôts sur le revenu — avaient causé un profond mécontentement. La campagne du parti du travail s'exerça donc, comme on le pense, avec passion. Certes, personne dans le C.C.F. n'imaginait un instant — pas même les plus impénitents optimistes —

que le parti fût susceptible d'obtenir une majorité de sièges, mais ce à quoi il tendait, c'était à réduire la force de chacun des deux vieux partis, les contraignant ainsi à combiner leurs forces pour gouverner, laissant de ce fait le C.C.F. seul parti d'opposition, et, de ce chef, héritier éventuel du gouvernement. Cependant, dans la province de Québec, une autre opposition s'était manifestée. Elle ne possédait nulle attache avec un parti quelconque, mais elle était puissamment enracinée : c'était l'opposition à la guerre elle-même. Elle trouvait sa base dans le ressentiment du Canada français à l'égard de la conscription retardée, partiellement appliquée. Plusieurs factions nationalistes se trouvaient ainsi à la fois opposées les unes aux autres et, en bloc, hostiles aux libéraux. Certaines, même, proposaient d'aller à Ottawa en tant que bloc de Québec et de composer avec le parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges dans la province de langue anglaise.

Le résultat connu des élections balaya toutes les tentatives d'émiettement. C'est pourquoi la victoire de 1945 du parti libéral, quoique numériquement restreint, put être considérée comme le plus grand triomphe du premier ministre Mackenzie King. Pourtant ce succès fut atténué par un curieux fait divers : « Le Premier fut battu dans sa propre circonscription de Prince-Albert, dans la province de Saskatchewan. » Les votes des civils lui avaient donné une minuscule majorité, mais cette majorité fut totalement anéantie par le vote des services armés. Prince-Albert élisait un socialiste du C.C.F., fermier local et prêtre laïc mormon, peu connu, même dans sa propre paroisse. Ce résultat psychologique est dû au fait que le Saskatchewan est la région la plus fortement socialiste de tout le Canada : deux libéraux seulement et un conservateur progressiste survécurent à l'avalanche des votes socialistes dans cette province. Il faut cependant admettre que la défaite du premier ministre est symbolique. Mackenzie King a été premier ministre du Canada plus longtemps que n'importe quel homme d'Etat de cette nation. Il entrera dans l'histoire comme l'un des plus grands ministres, et peut-être même comme le plus grand homme d'Etat qu'ait jamais connu le Canada. Sa politique dans beaucoup de domaines a dépassé les partis et sur le plan diplomatique a réuni l'unanimité.

Cette forte personnalité n'a cependant jamais recherché la popularité, il aime trop pour cela la vie privée. Il a peu d'intimes et se mêle peu au peuple. Il a plutôt le tempérament d'un Richelieu que celui d'un Roosevelt, avec la différence, toutefois, qu'il décèle par un sens étrange l'évolution de l'opinion de ce public qu'il voit si rarement.

Bien que possédant les qualités éminentes du meneur d'hommes, il n'en a pas l'apparence. Il est impossible de se représenter King sur un magnifique cheval blanc. Sa stature courte et massive, sa tête chauve, ses yeux bleus et son sourire timide font plus penser à un vieux gentleman savant qu'à un chef de guerre de la trempe de Winston Churchill, mais ces apparences sont trompeuses, car, en fait, King est un chef énergique, décidé et souventes fois irréductible.

Mackenzie King est par-dessus tout l'homme des compromis ; c'est un conciliateur.

Il a tenu compte avec persistance de toutes les divisions de l'opinion canadienne, refusant d'imposer à l'opinion les sentiments de la majorité. On dit de King que sa méthode concernant la meilleure façon d'enlever un obstacle est d'attendre que cet obstacle tombe.

La guerre a apporté à King le Conciliateur sa plus grande épreuve et peut-être sa plus grande revanche. De tous temps, il refusa de s'incliner à la fois devant les extrémistes de Québec qui réclamaient la neutralité, et devant les extrémistes de l'Ontario qui demandaient violemment l'application de la conscription égale pour tous.

Il opposa une fin de non-recevoir à la fois aux socialistes qui désiraient que l'industrie de guerre fût propriété d'Etat et aux hommes d'affaires qui réclamaient la liberté de diriger les industries de guerre selon leur convenance et aux prix qu'ils fixeraient.

Mackenzie King obtint du Canada l'effort de guerre le plus considérable que le pays ait jamais produit. Ne serait-ce que par ce seul résultat, Mackenzie King sera considéré, dans l'histoire, comme le plus grand chef du Canada.



①

PIETRO KOCH (COL BLANC) VIENT D'ÊTRE AMENÉ SUR LE LIEU DE L'EXECUTION.

EXÉCUTION A ROME

UN COLLABORATEUR EST FUSILLÉ DANS LE DOS VINGT MINUTES APRÈS SA CONDAMNATION A MORT

Le 5 juin, à Rome, la Haute-Cour de Justice condamnait à la peine de mort un nommé Pietro Koch, « collaborateur » notoire. Vingt minutes après, la sentence était exécutée et Koch fusillé dans le dos. Coupable d'aide à l'ennemi pendant l'occupation de Rome par les Allemands, Koch était également responsable de l'arrestation, de la torture et de la mort de plusieurs patriotes. Durant son bref procès, Koch avoua calmement ses crimes. Il reconnut notamment avoir fourni aux Allemands des listes d'otages qui furent plus tard massacrés dans les caves de certains faubourgs de la ville éternelle, et d'avoir continué son activité en Italie du Nord après la libération de Rome par les troupes alliées. C'est à Florence qu'il fut finalement capturé, des partisans l'ayant démasqué alors qu'il vivait sous un faux nom. Trois témoins seulement se présentèrent durant le procès, dont deux à charge. Le troisième prit la défense de l'accusé mais, pressé de questions, dut bientôt reconnaître qu'il avait assisté à des atrocités commises par Koch sur des patriotes italiens. L'accusateur public, après avoir entendu ces brefs témoignages, demanda la peine de mort au nom « d'une Italie qui avait été trahie et martyrisée, mais qui, renaissante, demande que les traîtres fascistes soient châtiés ». Vingt minutes plus tard, le verdict rendu, Pietro Koch était passé par les armes. De nombreux photographes assistaient à cette exécution, et c'est l'un d'eux qui enregistra ce reportage, point final d'un procès énergiquement et rapidement mené.

(Reportage de notre envoyé spécial permanent.)



②

LE CONDAMNÉ VIENT DE DIRE, ACCOMPAGNÉ PAR L'AUMONIER, SA DERNIÈRE PRIÈRE.



③

TRO KOCH EST ÉTROITEMENT LIÉ SUR UNE CHAISE : IL SERA FUSILLÉ DANS LE DOS.



④

DIX-SEPT GARDES DE LA SURETÉ ONT MIS LE CONDAMNÉ EN JOUE. UN SILENCE. FEU !...



⑤

L'HOMME EST MORT COURAGEUSEMENT. L'ITALIE EST DÉBARRASSÉE D'UN TRAITRE REDOUTABLE.

LETTRE DE ROME

QUELQUES ASPECTS DE LA POLITIQUE ITALIENNE

(De notre envoyé spécial François CARON)

I — De Badoglio à Parri.

AU moment de l'armistice du 3 septembre 1943, le roi Victor-Emmanuel III demanda au maréchal Badoglio de former le gouvernement. Celui-ci réussit à conclure un accord avec les partis politiques, jusqu'alors clandestins, aux termes duquel il s'engageait à leur céder le pouvoir dès que Rome serait libérée.

Les six partis principaux avaient, à l'exemple de la France, conclu, sous l'occupation allemande, un pacte d'alliance et de collaboration pour la lutte contre l'ennemi commun. Ainsi fut formé le Comité de libération nationale (C.L.N.). Son président, M. Bonomi, devint chef du gouvernement après l'entrée des Alliés dans Rome, et les portefeuilles ministériels furent répartis dans d'égalles proportions entre les représentants des six partis membres du C.L.N. A ce moment, ils renouvelèrent leur pacte d'alliance et proclamèrent la continuation de la trêve politique jusqu'à la libération complète du territoire. Cette trêve ne fut pas observée, et les passions politiques s'étalèrent avec une telle violence, dans la presse et par les réunions publiques, qu'à l'intérieur du gouvernement de coalition la situation devint intenable. Fin novembre 1944, M. Bonomi donnait sa démission.

Une crise politique longue et difficile s'ensuivit. Le C.L.N. désigna le comte Sforza pour succéder à M. Bonomi, mais ce choix se heurta au veto de la Grande-Bretagne. Il en résulta que le parti d'action, puis le parti socialiste se retirèrent du gouvernement. M. Bonomi continua en attendant d'expédier les affaires courantes.

Le C.L.N. ne parvint cependant pas à se mettre d'accord sur le choix d'un successeur, et il finit, fin décembre 1944, par prier M. Bonomi de former le nouveau gouvernement. Celui-ci ne comprit que des représentants des quatre partis sur les six initiaux qui acceptaient de continuer la coalition gouvernementale.

Peu après la capitulation des armées allemandes, il apparut que le deuxième cabinet Bonomi, uniquement constitué de représentants du Sud de l'Italie, ne correspondait plus à la nouvelle situation et devait être remanié. Une nouvelle crise politique s'ouvrit. M. Bonomi admit officiellement que sa présence à la tête du gouvernement ne se justifiait plus et offrit sa démission. Mais les six partis ne parvinrent pas davantage à se mettre d'accord, et moins encore le C.L.N. et son émanation en Italie du Nord, le C.L.N.A.I.

Le parti socialiste, avec le plein accord du parti communiste, réclama la direction du gouvernement. Le parti démocrate-chrétien en fit de même.

Le 13 juin 1945, las d'attendre un successeur, M. Bonomi donna encore une fois sa démission. Des représentants du C.L.N.A.I. se rendirent à Rome pour hâter la fin de la crise. La candidature d'un communiste à la tête du gouvernement étant exclue, les socialistes ayant jeté l'exclusive pour ce poste sur les démocrates-chrétiens, le parti démocratique du travail étant trop mince pour pouvoir prétendre à fournir le premier ministre, ce dernier devait donc être choisi parmi le parti d'action ou le parti libéral. C'est ainsi que M. Ferruccio Parri fut enfin désigné.

II. — Organisation politique de l'Italie.

DANS les provinces et à Rome, l'organisation politique issue du pouvoir central est encore embryonnaire en raison de l'occupation alliée. Celle-ci, cependant, se manifeste différemment en Italie du Sud et du Nord.

A. Italie du Sud. — En principe, dans les régions situées au sud d'une ligne qui passe approximativement par Florence, Bologne et Rimini, le gouvernement italien exerce souverainement son autorité. A la tête de chaque province, le pouvoir central nomme un préfet. Auprès de chaque préfet est placé, avec mission de l'éclairer et aussi de lui « indiquer la marche à suivre », un comité provincial de libération qui a, en principe, des attributions exclusivement consultatives. En Sicile, le préfet est remplacé par un haut-commissaire, assisté d'une junte consultative.

A côté des ministres fonctionne une commission alliée dirigée par l'amiral Stone (Anglais) et le général Hush (Américain), auprès de laquelle la France et la Russie sont représentées. Elle comprend plusieurs sections : militaire, navale, financière, etc., et dirige, en fait sinon en nom, tous les rouages. Néanmoins, elle tend actuellement à se décharger sur les ministres italiens de certaines de ses attributions.

B. En Italie du Nord, le commandement militaire allié détient la totalité des pouvoirs. Il n'existe donc pas dans cette zone de représentants du pouvoir central. Entre l'Italie du Nord et celle du Sud, la circulation est maintenant libre à l'exception, de quelques formalités pour le passage des marchandises.

III. — La question de la monarchie.

C'EST le problème capital qui est posé à l'Italie, celui qui est sur toutes les bouches, qui influera de façon plus ou moins directe l'action et la rivalité des partis, les discussions des particuliers, les conseils des Alliés, les tergiversations gouvernementales. La monarchie est-elle appelée à survivre ou à disparaître ?

En fait, le roi Victor-Emmanuel III a délégué à son fils unique, le prince de Piémont, ses pouvoirs en le nommant lieutenant-général du royaume d'Italie. Mais ses fonctions sont vagues.

En principe, il incarne l'Etat, puisque les représentants diplomatiques des pays étrangers sont accrédités auprès de lui (à l'exception toutefois du représentant de la France et de celui de la Grande-Bretagne).

En dehors de cela, rien de précis. Les délibérations gouvernementales ont lieu hors de sa présence, les crises politiques se déroulent sans lui. On ne peut donc dire que la Maison de Savoie ait repris la direction politique du pays, qu'elle avait, pendant plus de vingt ans, abandonnée au fascisme. Le prince, cependant, a pris l'initiative d'appeler en consultation les différents chefs de partis pour hâter la solution de la dernière crise. Mais ce premier essai de reprendre le pouvoir paraît mal accueilli par le C.L.N. qui craint d'y voir un retour offensif de la monarchie et, par voie de conséquence, une limitation de sa toute-puissance.

Il existe un parti monarchiste, qui s'intitule le parti démocratique italien, et qui ne fait pas partie du C.L.N. Il dispose d'un journal, *l'Italia Nuova*. Ses effectifs ne sont pas connus, mais tout porte à croire qu'ils sont assez minces. Ceci ne signifie cependant pas que les partisans de la monarchie soient peu nombreux, car à l'intérieur de tous les partis, il existe des partisans du maintien de la monarchie. Seul, le parti communiste n'en compte pas, bien que, par un étrange paradoxe, il soit le seul à déclarer ne pas prendre position pour le moment.

Le parti socialiste lui-même, qui a inscrit en tête de son programme l'avènement de la république, compte de nombreux membres que l'exemple de la Suède incite à ne pas voir en tout roi un tyran.

Parmi les démocrates-chrétiens, un grand nombre sont monarchistes. Il en est de même dans le parti libéral, dans son aile droite en particulier, et pour les rameaux qui se sont détachés de lui sur cette question (le groupe de la concentration nationale démocrático-libérale du sénateur Bergamini par exemple).

Le Vatican, enfin, appuie discrètement la monarchie.

Dans ces conditions, il est malaisé de prédire l'avenir. Pour le moment, les adversaires de la royauté réclament l'élection rapide d'une Constituante, appelée à se prononcer avant toute autre chose sur cette question. Ils se déclarent convaincus que cette Constituante proclamera la déchéance de la monarchie.

Les partisans du roi, par contre, déclarent que cette question doit faire l'objet d'un referendum : ils estiment que cette consultation, par oui ou par non, leur donnerait une écrasante majorité.

Tous les éléments d'ordre, en tout cas, à quelque parti qu'ils appartiennent, sont effrayés, en Italie, de la poussée communiste. Il est probable que, placés devant le dilemme de la révolution ou de la monarchie, ils choisiraient la dernière solution. Tout le jeu des républicains va donc être d'éviter le dilemme, et pour cela d'empêcher à tout prix la révolution. Ce qu'il faut avant tout éviter dans les affaires d'Italie, c'est de les penser à la française.

La Maison de Savoie, malgré sa participation à la guerre aux côtés de l'Allemagne et le désastre qui s'ensuivit pour la nation italienne, malgré son effacement de vingt ans devant le fascisme, n'apparaît pas irrémédiablement condamnée. Conclure trop vite à sa déchéance serait négliger l'objet sentimental de la question, et aussi oublier que, malgré les apparences et les noms de partis, la nation italienne n'est pas tout entière « à gauche ». La crainte d'être traités de fasciste et de réactionnaire empêche de constituer un parti à droite du parti libéral : mais sa clientèle existe. Surtout, le peuple italien, politiquement parlant, est très jeune. Il manifeste peu d'enthousiasme à s'inscrire aux différents partis. Dans toute l'Italie, on ne compte guère plus d'un million d'adhérents aux six partis qui constituent le C.L.N., sur un corps électoral de 25 millions de voix. A Rome, il y a moins de 100.000 inscrits sur une population de deux millions d'âmes. « La politique italienne est composée de politiciens et de journalistes sans troupes », dit une boutade populaire. On comprend que M. Nenni fasse souvent appel au « Vent du Nord », constitué par les vastes masses ouvrières du Nord de l'Italie. Entraîneront-elles, aux élections, l'Italie à nouveau aux aventures ?

QUAND FRANCE ET ANGLETERRE S'INTERROGENT

(suite de la page 1)

que l'éviction des Français de Syrie et du Liban y laisserait régner en maîtres les Lawrence et autres Stirling, aidés de la cavalerie de Saint-George. L'indépendance syro-libanaise offrirait, à tout prendre, de meilleures garanties pour l'avenir que ces chimériques Français.

Les conservateurs anglais raisonnent comme s'ils disposaient de l'Éternité.

Ce serait folie, pour tout gouvernement français, de les suivre dans cette voie.

Rien n'apparaît moins sûr que les élections qui vont se dérouler en Grande-Bretagne. Parallèlement aux froides réalités matérielles, ce pays a parfois des sursauts d'âme et de conscience.

Un gouvernement français soucieux de l'avenir peut à bon droit se demander quelle sera la politique britannique de demain. Et si les élections amenaient en Grande-Bretagne, sinon un raz de marée travailliste, au moins une opposition substantielle et un arbitrage libéral ? Les gauches anglaises apparaissent plus sensibles à l'évolution spirituelle du continent. Leur socialisme rencontre les préoccupations humanitaires et sociales qui obsèdent les peuples d'Europe. Certaines nationalisations ne seront-elles pas entreprises, qui enlèveraient singulièrement d'importance à des positions personnelles influant sur la conduite des affaires.

La France ne peut négliger ces éventualités. Elle peut se demander si, demain, l'Angleterre sera encore à même de pratiquer une politique conservatrice en Europe, libérale aux Indes, travailliste chez elle ou dans ses dominions. Elle le peut avec d'autant plus d'à-propos qu'elle a conscience sous son apparente versatilité d'une continuité au moins égale à celle de l'Angleterre à ses plus grandes époques. Pourquoi la France lierait-elle son sort à une politique du moment, contraire à son génie comme à ses intérêts, alors qu'elle sait combien l'Angleterre peut renverser ses alliances et changer sa ligne de conduite au gré des circonstances, sans prévenir et sans souci des autres, sous la seule impulsion de ses besoins ? L'amitié franco-britannique réside dans les faits, dans les besoins communs et les dangers partagés, non dans les caractères. Les mêmes nécessités obligeront toujours à la resserrer : et ces nécessités valent autant, peut-être plus, de nos jours, pour l'Angleterre que pour la France.

* *

La France, dans ce mariage tout de raison, a conscience de fournir un apport permanent et valable.

Sa politique étrangère a toujours su allier le sens de ses grands intérêts avec un vif souci de l'humanité et des hommes. Politique généreuse, mais qui s'est avérée féconde. Au cours d'une crise aussi grave que celle de 1940, son Empire lui est resté unanimement fidèle. Il en avait déjà été ainsi pendant le désarroi révolutionnaire, de 1789 à 1800. Aujourd'hui encore, en Syrie où elle est momentanément faible, le meilleur atout français n'est-il pas sa position spirituelle, que n'entament guère les intrigues passagères ?

La France apporte sa connaissance et son goût des hommes. Cela reste indépendant des doctrines et des régimes, bien indifférent aux hasards électoraux. Les grands fondateurs de la doctrine coloniale française viennent de tous les horizons spirituels : ils œuvrent cependant dans le même sens. Bugeaud est un franc-maçon convaincu, Lamoricière un saint-simonien de gauche. Le créateur de la Tunisie moderne est Paul Bert, que les passions politiques classent à gauche. Mais alors, un Lyautéy était monarchiste. Et l'Entente cordiale elle-même fut ébauchée par Louis-Philippe avant d'être achevée par la Troisième République. La France peut sourire quand l'étranger attend de ses révolutions une rupture de sa continuité spirituelle.

Son défaut, peut-être, est son trop vif souci de comprendre. Elle ne sait guère être arrogante, ni hautaine, ni s'affirmer sûre d'elle-même. Elle tient toujours compte des autres.

Malgré les injustices, malgré les procédés dont elle souffre dans sa sensibilité, la France doit donc placer son amitié avec l'Angleterre au-dessus des querelles partisans. Elle pouvait, à bon droit, poser des questions, réserver l'avenir. Mais elle connaît les qualités britanniques, souci de l'honneur, réalisme, sens national profond. Elle sait que l'Angleterre, de par les armes modernes, fait maintenant, qu'elle le veuille ou non, partie intégrale de l'Europe. L'implacable logique française assure qu'il ne peut y avoir d'Europe pacifique ni prospère sans l'étroite union de la France et de l'Angleterre. Elle sait que le réalisme anglais constate ce fait, s'il ne l'affirme pas. Dès lors, séparant totalement l'actualité des données permanentes, la France a confiance pour les grandes œuvres — reconstruction du continent européen, son évolution économique et sociale, sauvegarde de la paix — dans l'accord anglais que les circonstances imposent. Dans les heures de crise, comme la présente, elle répond simplement aux notes comminatoires, aux actes de force, aux pressions de toutes sortes : « Yes, but... Oui, mais... ».

François TALLARD.

LA HAUTE COUTURE *française*

va reconquérir le monde
avec 150 poupées de fil de fer

LES mannequins de la rue de la Paix vont bientôt s'embarquer pour Londres, pour New-York, pour plus loin encore. Ils seront même cent cinquante à s'envoler à la fois. Mais le mannequin de Paris promis par la tradition d'Hollywood aux plus merveilleuses aventures et finalement au mariage avec un jeune premier milliardaire ne se laissera pas séduire cette fois par le prince charmant de la féerie américaine.

Le mannequin 45 n'a pas de cœur ni même de lèvres peintes. Il est habillé par les plus grandes maisons de couture, mais il ne mesure que 37 centimètres. Il est coiffé par les plus célèbres paysagistes capillaires et chaussé par les plus fins bottiers, mais il est en fil de fer. Le mannequin de Paris est une poupée qui passera le Channel et la mare aux harengs dans des caisses. Tant pis pour les aviateurs qui le piloteront !

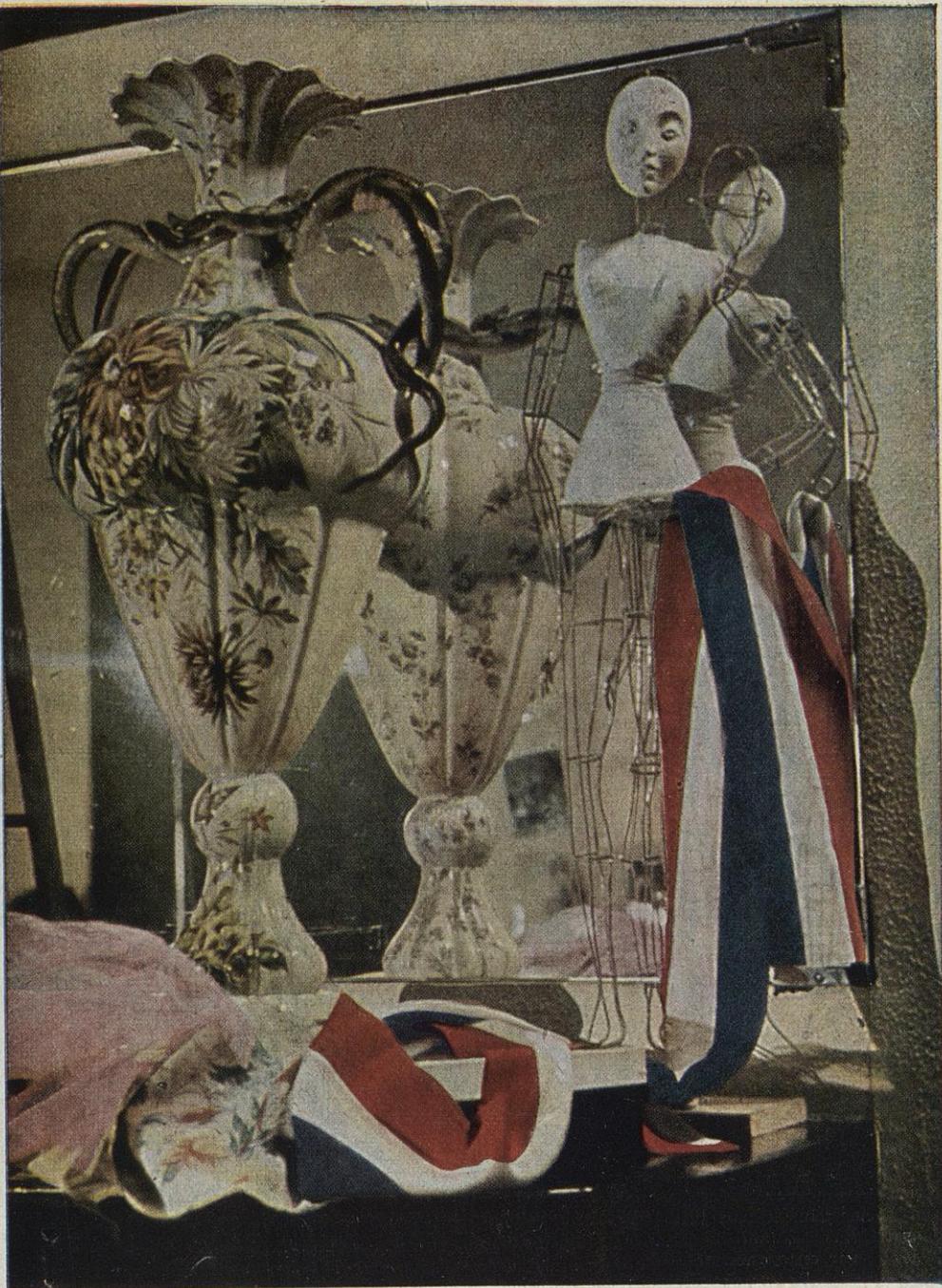
La première exhibition de ces ambassadrices en miniature a eu lieu au Pavillon de Marsan où elle a suscité le plus grand concours de ministres, d'ambassadeurs, d'artistes, de journalistes que défilé de haute couture ait jamais provoqué.

Pendant un mois, inlassables, onze heures par jour, ces fantoches exquis ont présenté la mode de la Victoire. Aucune coquette ne peut prétendre faire à Paris le tour des 150 salons de création qui donnent le ton du goût depuis les pieds jusqu'à la tête. Pour une fois, en une après-midi, un voyage complet au royaume de la mode pouvait s'accomplir en 150 pas.

Mais comme toutes les nouveautés, cette idée si heureuse n'était qu'un retour au passé. Ce sont en effet des poupées qui ont été les premières à porter au loin le renom de la mode parisienne.

La couturière de Marie-Antoinette qui avait ses ateliers non loin de l'Hôtel de Fersen, tout près des salons actuels de Lucien Lelong, le président du Comité de la Couture, habillait chaque année des toilettes de la Reine réduites à leur taille, tout un cortège de marionnettes. Elle s'embarquait avec elles en berline et faisait le tour des petites cours d'Allemagne où elle était accueillie comme une souveraine, car elle régnait sans conteste sur la coquetterie européenne. Elle poussait jusqu'en Russie et la Cour moscovite faisait fête à ses créations. Ses poupées passaient encore la Manche pour l'édification de l'Angleterre. De longues années plus tard, c'étaient encore des poupées que les capitaines Butler de l'Amérique sudiste, forçant le blocus yankee, ramenaient de Londres avec la mode nouvelle aux belles amies de Scarlett O'Hara.

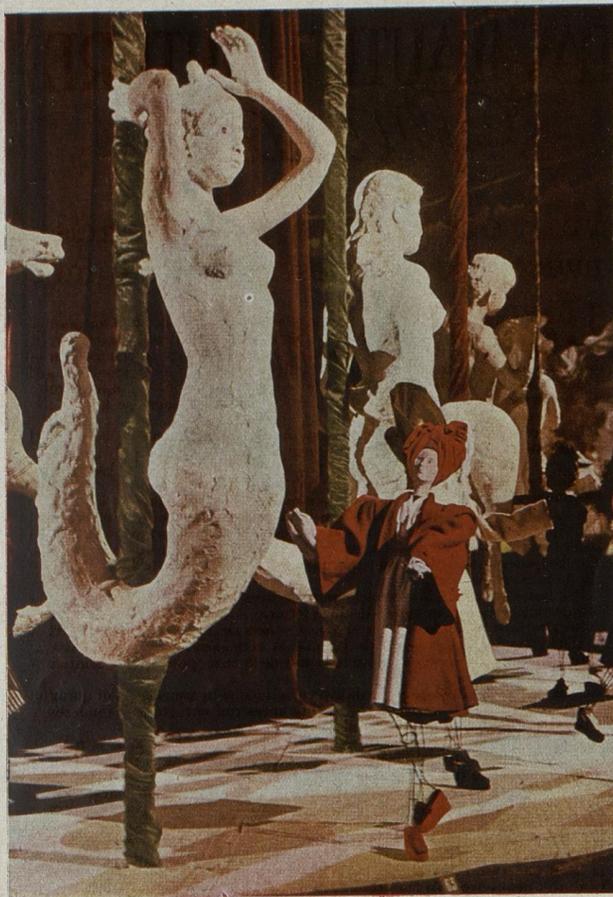
Les marionnettes du théâtre de la mode dont les photographies ont déjà passé les mers soulevant une vive curiosité dans tout le monde libre ont une mission capitale à remplir qui eût été interdite par les embarras du temps de guerre à des mannequins de chair et de sang.



UN MORCEAU DE SOIE NOUÉ OU DRAPÉ : C'EST LA GRACE ÉTERNELLE DE LA CAPTIALE DE L'ÉLÉGANCE.



CES ELEGANTES FLANANT DEVANT LA PLACE VENDÔME, A L'OREE DE LA RUE DE LA PAIX, CE SONT DES MANNEQUINS DE FIL DE FER HABILLES PAR NOS GRANDS COUTURIERS PARISIENS.



SIRENE, BELLE SIRENE, QUI DIRA AU MONDE QUE L'ELEGANCE DE PARIS N'ABDIQUE PAS.

Elles ont à rendre à la mode de Paris son empire universel et 400 millions de sujettes.

Depuis 40, pendant cinq ans, la mode a été prisonnière dans Paris occupé. Les femmes du monde entier ont été soudain privées du guide qui jusque-là réglait les métamorphoses de leur séduction. Les Allemands avaient décidé que Berlin et Vienne deviendraient les capitales de la coquetterie féminine. Ils essayèrent d'abord par tous les moyens d'emmener outre-Rhin les créatrices et les ouvrières incomparables qui ont fait de leur métier un art véritable.

Ponts d'or sur le Rhin et menaces restèrent sans résultat. Vienne et Berlin restèrent réduits à leurs propres moyens. Furieux, les occupants décidèrent alors que les créations parisiennes ne seraient plus exportées.



CETTE SCENE CHARMANTE, PLEINE DE FRAICHEUR, ETAIT UNE DES PLUS BELLES DE L'EXPOSITION DU PAVILLON DE MARSAN. ON Y RETROUVAIT LA PARISIENNE EN VACANCES SOUS UN ECLATANT SOLEIL D'ETE...

En 42, les couturiers sollicitèrent des tyrans bottés l'autorisation anodine d'aller montrer à Lyon leurs créations de printemps à leurs fournisseurs de soieries.

Cette escapade innocente ne souleva pas d'objection. Les mannequins arrivèrent donc à Lyon et défilèrent devant les soyeux. Mais comme par hasard des « acheteurs » suisses, portugais, espagnols, tures, belges se trouvaient dans l'assistance.

Ils demandèrent les modèles qui leur plaisaient. On ne pouvait leur céder les toilettes, faute de tissus. Mais comme par hasard encore, chaque couturier avait apporté une mallette enfermant les reproductions en papier de soie de chacun de ses modèles.

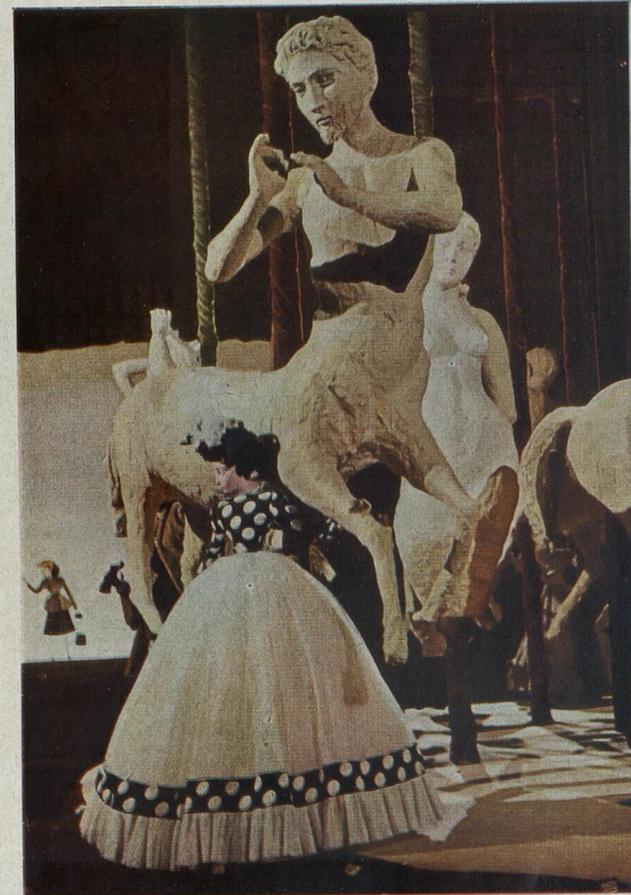
Les patrons pesaient 15 grammes. Ils s'envolèrent par-dessus les frontières et le monde étonné apprit que Paris ne désarmait pas et continuait à créer.



Cette présentation internationale à la sauvette fut un succès considérable. La fureur des Allemands fut extrême. Pour se moquer d'eux, en 43, la couture lança la mode de l'éco-sais. Les couleurs des Highlanders pavoyaient comme des drapeaux les rues de toutes les villes de France.

Il n'en est qu'une de ces villes — et l'histoire est émouvante — qui se refusait à suivre la mode de Paris. C'était Strasbourg. Les Strasbourgeois conservèrent religieusement, jusqu'en 1945, la mode de 39.

Je demandais récemment aux plus élégantes de nos Alsaciennes si c'était par une sorte de pitié pour la France dont elles étaient séparées par des poteaux-frontière qu'elles avaient pendant la réannexion conservé les dogmes périmés de la mode d'avant guerre.



QUE DE TALENT EVOQUE CET ENSEMBLE AVEC CETTE ROBE AMPLE, D'UNE GRACE PARFAITE!...

— Ce n'est pas seulement cela, m'ont-elles expliqué. C'est que les nouveautés de chaque saison nous étaient apportées de Paris par les Allemandes qui y allaient librement. Elles ramenaient de là-bas les robes-tabliers, les turbans, les jupes-amphores... Pas une Strasbourgeoise n'eût voulu, pour un empire, être habillée comme une Allemande. Nous avons préféré nous en tenir pendant cinq ans à la mode de 39.

Pendant ce temps, les femmes de l'univers étaient privées des lumières de Paris.

En Angleterre, la privation était de peu d'importance. L'Angleterre se battait. Les Anglaises portaient l'uniforme ou des robes utilitaires conçues comme des uniformes.



TOUTES CES POUPEES MINUSCULES FERONT REVER DEMAIN A LONDRES, NEW-YORK, RIO DE JANEIRO DES MILLIERS DE FEMMES SOUCIEUSES D'ELEGANCE.



TROIS SILHOUETTES TRES SPORT : PARTENT-ELLES POUR UNE PROMENADE MATINALE AU BOIS?



GRANDE SOIREE, ROBES LONGUES, PLAISIR DES YEUX... ET VOICI REVENUES LES « GENERALES » D'AVANT GUERRE, LE TEMPS DES GALAS SOMPTUEUX.

LA HAUTE COUTURE FRANÇAISE (fin)

En Amérique, il en allait différemment. L'absence de Paris permit à certains couturiers et modélistes américains qui soutenaient déjà cette thèse depuis longtemps d'affirmer que l'influence de la France dans le domaine de la couture était définitivement révolue. A Hollywood les créateurs de costumes du cinéma n'habillaient-ils pas déjà depuis longtemps les stars en ne se souciant que de très loin des caprices de la rue de la Paix?

C'était oublier que la mode au cinéma est une chose essentiellement différente de la mode à la ville.

Le couturier crée une mode pour six mois qu'il renouvellera au moins dans ses détails — mais les détails sont tout en ce domaine — la saison suivante. Le créateur de costumes habille au contraire les actrices de l'écran pour cinq ans, parce qu'un film a une longue carrière et qu'il est essentiel que ses interprètes ne portent pas des toilettes démodées l'année suivante. Il évite donc soigneusement tout ce qui peut dater, c'est-à-dire l'essentiel de la mode.

L'Amérique n'échappait pas d'ailleurs entièrement à la fantaisie de Paris. Des couturiers illustres de la place Vendôme et de ses environs avaient émigré en 40 et donnaient le ton à New-York.

Des effluves insaisissables de la création parisienne franchissaient les frontières interdites dans les malles des voyageurs neutres, voire dans les valises diplomatiques. L'histoire de M^{me} Henri Bonnet, aujourd'hui notre ambassadrice à Washington est significative.

M^{me} Henri Bonnet était avant guerre une des femmes les mieux habillées de Paris et de la Société des Nations où M. H. Bonnet était directeur de l'Institut de Coopération intellectuelle.

Elle suivit son mari aux Etats-Unis à l'heure de l'armistice. M. Henri Bonnet vivait modestement de cours qu'il donnait à l'Université de Yale. Sa femme, à Chicago, faisait elle-même ses chapeaux. Les amies de M^{me} Henri Bonnet s'extasiaient sur ses coiffures. Elles la supplièrent de leur en faire pour elles. De fil en aiguille, M^{me} Bonnet se trouva amenée par l'enthousiasme de ses connaissances à ouvrir un magasin de modiste à New-York. Toute la Cinquième avenue se mirait dans ses glaces.

C'est dire le succès qui est promis au voyage des 150 poupées qui promèneront à travers le monde la mode de la Victoire. Nos amis russes ne se désintéresseront certainement pas non plus des créations de Paris.

Ils viennent de rouvrir à Moscou la Maison des Modèles du Trust du Textile, fermée depuis l'invasion allemande, pour présenter aux directeurs d'usines de confection les modèles de l'été de la Victoire. En Russie, un défilé de mannequins dure six jours. C'est un concours entre les modélistes de toutes les grandes villes de l'U. R. S. S. On vit des robes dessinées à Stalingrad depuis la résurrection de la ville, d'autres conçues à Leningrad pendant le siège héroïque.

Mais les mannequins de fil de fer du théâtre de la mode ont une mission urgente



AU PALAIS-ROYAL, PRES DE CHEZ COLETTE, DANS UN DECOR CELEBRE, AVEC SES ARCADES QUI APPARTIENNENT A L'HISTOIRE.

à remplir. Ils ont à payer la Victoire. Nous avons acheté aux Etats-Unis des tanks, des mitraillettes, des canons, des uniformes, de l'essence, tous les instruments de notre libération et de nos victoires en Allemagne. Il faut les payer. Nous les payerons avec des modèles de robes, avec des chapeaux, avec des plumes, des gants, des dentelles, des bijoux, des parfums, comme avec du cognac, du bordeaux, des tableaux de Picasso, des films de Carné, de l'aluminium, des chevaux de course...

Les poupées du théâtre de la mode après avoir émerveillé Paris feront à l'étranger cette démonstration aisée que la mode est un art et que cet art est français.

Il est difficile de dire combien l'exposition du Pavillon de Marsan en a donné la sensation. Il est vingt de ces robes de marionnettes qui sont aussi belles que des tableaux et qui procurent le saisissement du grand art. La scène des robes du soir présentée par Christian Bérard est une œuvre de maître qui se passe de reproduction au pinceau. C'est quelque chose comme un Watteau.

Quelles que soient les prévisions des économistes, les femmes comprendront ces choses-là. Et Paris a pour lui toutes les femmes civilisées.

(Reportage photographique de Géo GRONO)

Merry BROMBERGER.



... ET POUR FINIR, LA PLAGE, LES BAINS DE MER, LA GRANDE MIGRATION DE L'ELEGANCE PARISIENNE DE JUILLET — DEAUVILLE, CANNES, BIARRITZ, JOYEUX SOUVENIRS QUI RENAITRONT!

« La faim a toujours été l'arme de guerre la plus cruelle et la plus meurtrière. »

Prof. Paul CARNOT

« En trente années, la famine a fait plus de morts que la guerre. »

Prof. Charles RICHET

LES CONSÉQUENCES DE LA SOUS-ALIMENTATION EN FRANCE

La Société de pathologie comparée de Paris, qui groupe des savants de formations diverses : médecins, vétérinaires et biologistes, offre l'avantage de pouvoir examiner sous toutes leurs faces les problèmes qui font l'objet de son étude. C'est ainsi que, sous l'active impulsion de son secrétaire, le Dr L. Grollet, l'ordre du jour de sa séance du 12 juin dernier s'est trouvé consacré aux conséquences de la sous-alimentation qui atteint avec plus ou moins de rigueur l'ensemble de la population française, y compris nos prisonniers récemment rapatriés, et dont les conséquences pour l'avenir de la race risquent de devenir désastreuses. Le côté proprement médical, développé par les Drs Michel Conte et Crosnier (ce dernier délégué par l'Inspection des services de santé), et l'aspect vétérinaire, exposé par les professeurs Letard et Marcenac, furent ensuite confrontés, par le signataire de ces lignes, avec les plus récentes données du laboratoire. Après une intéressante discussion, à laquelle prirent part le professeur Charles Richet, retour du camp de Buchenwald, et MM. Vignes et Lassablière, M. le professeur Léon Binet, qui avec autorité et compétence dirigeait ces débats, en tira devant M. Vignardou, directeur des Services vétérinaires et représentant du ministre de l'Agriculture, quelques conclusions pratiques qui ne peuvent laisser indifférents les Pouvoirs publics et qui méritent surtout d'attirer l'attention de nos grands Alliés. Rassemblant en un tout cohérent les différents rapports, nous n'en retiendrons ci-après que les grandes lignes.

Si nous n'avons point (sauf de rares exceptions) connu chez nous « l'inanition aiguë » qui, par privation de tout aliment, fait disparaître en quelques jours ceux qui y sont soumis, nous avons tous — mis à part les privilégiés du marché noir — connu l'« inanition chronique ». Elle n'a entraîné, chez le plus grand nombre, qu'une perte de poids de 10 à 20 kgs, évitant les accidents extrêmes, grâce à une certaine adaptation des organismes à une vie ralentie dont les méfaits ne se révèlent qu'à longue échéance. Chez les prisonniers et les déportés, on a pu cependant noter des pertes de 40 kgs et même davantage, réduisant à l'état de véritables squelettes les individus ayant subi les plus sévères restrictions alimentaires.

La Société des Nations avait, avant la guerre, admis que 2.400 calories représentent l'apport énergétique « nécessaire » à l'homme adulte en climat tempéré et « n'accomplissant aucun travail professionnel »; soit en moyenne, selon l'heureuse expression de Lapique, 100 calories par heure de vie. Ces chiffres sont malheureusement loin de ceux que les cartes nous attribuent (sans en assurer toujours la distribution) et qui représentent seulement une ration calorifique quotidienne de 1.000 à 1.500 calories, soit la moitié seulement d'une ration d'entretien, car les besoins des travailleurs de force se chiffrent normalement par 3.000 à 5.000 calories, en rapport avec l'effort demandé.

Les enfants de la catégorie E furent toujours parmi les moins défavorisés, leur ration étant presque satisfaisante (quand l'approvisionnement en lait est assuré et que celui-ci arrive assez frais pour ne pas « tourner » à l'ébullition). Mais à mesure que l'enfant grandit, les quantités de matières azotées, de graisses et de sucre qui leur sont allouées s'éloignent de plus en plus du minimum indispensable. Pour les familles ayant conservé des attaches paysannes, les colis familiaux peuvent un temps pallier, mais pour une part seulement, cette insuffisance; aussi les courbes de taille et de poids enregistrent-elles une infériorité sensible sur les moyennes d'avant guerre.

Mais la déficience n'est pas seulement quantitative, elle est aussi « qualitative », certains aliments manquant presque complètement, ce qui aggrave singulièrement la situation.

Il en est ainsi en particulier de sels de chaux, sans lesquels il n'y a pas de bonne construction du squelette, et de certaines vitamines, les uns et les autres étant contenus normalement dans le lait, les œufs et le beurre.

Que dire de la ration quotidienne actuelle comportant 23 gr. de viande pour les J3, ce qui représente seulement le cinquième de la quantité nécessaire, et des 20 gr. environ de matières grasses qui si souvent encore manquent au début de cette année? Le professeur Charles Richet, qui, sous la domination allemande, s'éleva contre ces taux de famine, paya de sa liberté la rigoureuse exactitude de ses réclamations.

De telles restrictions ne vont pas, comme il est aisé de le supposer, sans entraîner un déséquilibre des principes constitutifs de la ration et les conséquences furent l'apparition de maladies particulières aux époques de guerre qui, déjà, avaient été observées au siège de Paris, en 1871, et dans les Empires centraux, après 1918. Nous examinerons avec quelque détail, parmi celles-ci, les « ostéopathies de famine » ou « rachitisme tardif » et les « œdèmes par déséquilibre alimentaire ».

C'est surtout au manque de sels de chaux, semble-t-il, que doit être rapportée l'apparition des troubles osseux, désignés sous le nom d'« ostéoses » ou d'« ostéopathies de famine ». Ceux-ci surviennent, chez les adolescents parfois, mais plus souvent chez les adultes ayant dépassé la cinquantaine. Des douleurs vagues apparaissent au début dans le dos, le bassin, les membres inférieurs, puis la marche devient difficile (en canard) et, sous une cause habituellement insignifiante, un os se casse en des points inhabituels (fracture en bois vert), la colonne vertébrale s'incurve (cyphose) et se tasse, la taille diminue souvent de 10 à 15 centimètres; à la radiographie, les os longs, les vertèbres semblent transparents (os de verre). La sensibilité osseuse au toucher s'accroît « pendant l'hiver » et paraît plus accusée chez les sujets

ordinairement privés de la lumière solaire (concierges). La guérison s'obtient par l'administration de phosphate ou de gluconate de chaux et de fortes quantités de vitamine D ou par exposition aux rayons ultra-violet.

Tous ces faits, à notre avis, traduisent chez ceux qui sont atteints une « alcalinisation » générale des tissus; allant de pair avec une décalcification osseuse très comparable à celle qui s'observe dans le rachitisme des jeunes enfants. Favorisée par le manque de lumière (seule capable de remplacer la vitamine D antirachitique absente des aliments), elle révèle conjointement, par de faibles troubles scorbutiques, l'insuffisance de la vitamine C dans le régime.

Les « œdèmes par déséquilibre alimentaire » sont en liaison étroite avec la trop faible proportion de viande dans la ration, « le froid » et la fatigue. Après une période d'amaigrissement, accompagnée de ralentissement du pouls et d'exagération de la quantité des urines émises (jusqu'à 3 litres par jour), la maladie se manifeste par un gonflement progressif des membres inférieurs, diminuant quand le sujet est couché, mais réapparaissant quand il est levé et qu'il marche. Complétant le tableau, on observe fréquemment encore de la diarrhée et une abolition des réflexes nerveux (polynévrite). Le meilleur traitement est le repos complet et le régime lacté.

On admet généralement que ces œdèmes sont dus à la pauvreté du régime en aliments azotés; mais cette seule cause est incapable de reproduire chez les animaux les mêmes accidents, il faut donc admettre qu'un facteur secondaire intervient et permet leur production. Ce facteur est, le plus souvent, une perturbation de la circulation sanguine (défaillance cardiaque) ou une tare atteignant les viscères (estomac, foie, rein) ou les glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde); son action se trouve aidée par une « acidification » préalable des tissus.

Le déséquilibre alimentaire aboutit en effet rapidement à une « modification du terrain de l'individu » (dont normalement les humeurs sont légèrement alcalines), soit dans le sens de l'acidification (acidose), soit dans le sens de l'alcalinisation (alcalose). Mais ces modifications ne conduisent pas toujours à la production des accidents osseux ou œdémateux précédemment décrits; le plus souvent, elles créent (du fait du gaspillage des vitamines qu'elles entraînent dans l'organisme) un état instable, favorable à l'éclosion d'accidents nerveux (tétanie, polynévrites) ou cutanés (pellagres), ou d'infections diverses, telles que la tuberculose et le cancer. La malignité inhabituelle de celles-ci, au cours de ces dernières années, trouve ainsi son explication.

Dans les grandes villes, la tuberculose a revêtu des formes plus fréquentes et surtout d'évolution plus rapide. Cette observation est confirmée par les médecins des dispensaires, des assurances sociales et des grandes administrations. Les formes unilatérales de tuberculose pulmonaire s'étendent et deviennent le plus souvent bilatérales, à une allure « véritablement foudroyante ». On note une recrudescence des tuberculoses rénales, laryngées et intestinales; chez les adultes, les cas de méningites tuberculeuses se généralisent.

Inanition, œdèmes de dénutrition et tuberculose pulmonaire (déclarée ou latente) conduisent, en outre, quelquefois brusquement à la suite d'un effort musculaire, à des manifestations graves dont la description est toute récente et qui comportent, avec la perte de la connaissance, une respiration bruyante et irrégulière, des contractures de la tête et des membres, la paralysie de la bouche. Tel est le « coma hypoglycémique » qui, s'il n'a pas été prévu, conduit presque fatalement à la mort. L'analyse du sang révèle une élévation du taux de l'urée sanguine (par atteinte rénale) et une chute importante du sucre du sang, « hypoglycémie ». Cette insuffisance de glucose sanguin est d'autant plus curieuse qu'elle apparaît liée au déséquilibre de la ration, (déficience azotée) et qu'on peut l'observer même chez des sujets recevant une alimentation riche en amidons et en sucre. Pratiquée en temps utile, l'ingestion de miel ou de sucre (à distance des repas) et l'injection de sérum glucosé exercent une action heureuse et rapide en comblant le déficit sanguin.

Beaucoup d'états hypoglycémiques larvés restent insoupçonnés. Nombreux sont les individus « fatigués », continuellement affamés et dont le régime de déséquilibre entraîne une chute de sucre sanguin, normalement voisin de 1 gramme pour 1000; les chiffres trouvés par l'analyse sont alors inférieurs à 0 gr. 80. Dans les accidents graves signalés plus haut, le taux de sucre tombe au-dessous de 0 gr. 40 et même de 0 gr. 10 pour 1000! mais sans aller aussi loin, fréquents sont les chiffres de 0 gr. 60 à 0 gr. 80 et l'on comprend que, moins résistants, ces « malades qui s'ignorent » deviennent facilement le champ d'infections variées, en dehors même de celles que nous avons déjà nommées : furonculose, streptococcies, colibacillose, typhoïde ou paratyphoïde, pneumonie, diphtérie, etc.

En dépit du sourire de nos midinettes, qu'un chiffon habille et dont le crayon ravive les couleurs, en dépit de la pudeur avec laquelle chacun en France essaie de « faire illusion », on ne peut sans frayer envisager l'avenir, car la déficience est plus lourde à supporter encore par la femme enceinte et par la nourrice, dont les besoins accrus restent mal satisfaits.

Il faudrait au plus tôt porter remède à cette sous-alimentation. Le peut-on par nos seuls moyens? Quel est l'état de notre cheptel? Si nous voulons, malgré tout, nous bercer de rêves, les vétérinaires sont là qui nous rappellent à la réalité et nous montrent, chez l'animal comme chez l'homme, les mêmes troubles, les mêmes accidents.

Nos vaches, nos chevaux, notre bétail ont été, comme nos hommes, systématiquement déportés; ils ont été éparpillés, dissimulés dans les fermes allemandes. Ne pourrait-on en assurer le rapatriement, même incomplet?

L'élevage français a dû payer un lourd tribut au déséquilibre alimentaire. Le manque d'engrais et d'amendements a rendu les fourrages déficients en sels de chaux et en phosphates. Les grains : avoine, orge, blé, ne se trouvaient plus qu'en quantités réduites. Et, manquant totalement, les tourteaux, provenant d'Algérie, durent être remplacés par des végétaux de qualités inférieures, dont certains — comme la feuille de betterave — provoquèrent troubles intestinaux ou intoxications.

Le résultat fut, comme on pouvait s'y attendre, la production d'animaux amaigris, rachitiques, atteints parfois de cataractes dès la naissance et s'élevant difficilement du fait de la diminution du rendement dans la lactation des femelles (et de la soustraction du lait pour l'alimentation des enfants, dans le cas des veaux). Que dire des animaux adultes sans énergie au travail, reproducteurs peu féconds ou stériles, proie des parasites et des infections? Le déséquilibre alimentaire retentissait jusque dans la malformation de la corne des sabots des moutons et des chevaux et rendait particulièrement ardue la ferrure de ces derniers.

Ah! la pauvre viande mise dans de telles conditions à la disposition du consommateur, fatiguée, très diminuée dans sa valeur nutritive, privée de l'agréable « persillage », dont nous n'avons gardé que le souvenir! D'ailleurs, est-il encore raisonnable d'abattre des animaux, alors que tout devrait être mis en œuvre pour la multiplication et la reconstitution de notre cheptel? Nous tournons dans un cercle vicieux : ou abattre les animaux dont nous disposons encore pour continuer à mal nourrir une population affamée par cinq années de restriction ou reconstituer des effectifs avec des sujets tarés et mauvais géniteurs!

Un nouvel hiver sans feu pour une population longuement sous-alimentée conduirait au pire des désastres.

Comme elle est angoissante la conclusion que M. le professeur Léon Binet adressait, par l'intermédiaire de son représentant, au ministre de l'Agriculture : « Nous avons un impérieux besoin de lait, de viande, d'œufs, de miel et de sucre, nous connaissons toutes vos difficultés, et cependant nous comptons sur vous pour les obtenir. »

Raoul LECOQ.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET LE SULTAN DU MAROC A MURAT

AU cours de leur voyage en Auvergne, le général de Gaulle et le sultan du Maroc ont rendu visite à la petite ville de Murat que les Allemands incendièrent l'an dernier après l'embuscade où le chef de la Gestapo de Vichy trouva la mort. Voici le général de Gaulle adressant à la vaillante population de Murat l'hommage du pays.
(Reporter G. Champroux.)



LE PROBLÈME CONSTITUTIONNEL

Depuis 1791, la France a eu 13 Constitutions

APRÈS avoir vécu pendant dix siècles sous un régime d'institutions traditionnelles relativement stables en ce sens qu'elles ont pu évoluer sans rupture, la France moderne, issue de la révolution, a connu en moins de quatre-vingts ans, dans la recherche de son idéal social, plus de quinze régimes différents: treize Constitutions et plusieurs régimes de transition tels que le Comité de Salut public de 1793; le gouvernement provisoire de 1848, le gouvernement de la Défense nationale de 1870, etc. Les cinq premières Constitutions écrites s'inscrivent dans le cadre révolutionnaire. Elles sont toutes plus ou moins basées sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

I. — CONSTITUTION DU 3 SEPTEMBRE 1791

Deux pouvoirs: le Roi et l'Assemblée.
Le Roi prête serment de fidélité à la nation et à la loi. Il reçoit, tout comme un fonctionnaire, un traitement qu'on appelle la « liste civile ».
Assemblée Nationale Législative composée de 745 membres.
Suffrage indirect et restreint, réservé aux citoyens « actifs » payant contribution égale à la valeur de trois journées de travail, chargés de désigner les électeurs du second degré, propriétaires de biens rapportant entre cent et quatre cents journées de travail, lesquels élisent les députés.
Séparation absolue des pouvoirs.
Droit de veto suspensif du Roi.
Assemblée permanente.
Ministres sans responsabilité politique devant l'Assemblée.

II. — CONSTITUTION DU 24 JUIN 1793

Première Constitution républicaine.
Suffrage universel direct.
Concentration des pouvoirs entre les mains du Corps législatif.
Pouvoir législatif tempéré par un referendum auprès des Assemblées cantonales.
Pouvoir exécutif exercé par un Conseil de vingt-quatre membres choisis par l'Assemblée sur une liste de 85 noms présentés, à raison d'un par département, par les électeurs.
Dans cette Constitution, courte et claire, figure le célèbre article 35 reconnaissant au peuple le droit de s'opposer, fût-ce par les armes, à l'oppression et aux abus de pouvoir.

III. — CONSTITUTION DU 18 FRUCTIDOR AN III

Etablie après Thermidor par une commission de l'Assemblée.
Autorité divisée, répartie entre deux Assemblées — le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents — et cinq directeurs.
Assemblées élues pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans.
Electorat limité aux seuls contribuables.
Directoire nommé pour cinq ans, renouvelable chaque année par cinquième.
Séparation absolue des pouvoirs législatif et exécutif.
Le Conseil des Cinq-Cents — « imagination de la République » — à l'initiative des lois; le Conseil des Anciens — « raison de la République » — les accepte ou les rejette en bloc.

IV. — CONSTITUTION DU 22 PRIMAIRE AN VIII

Préparée par Sieyès et modifiée par Bonaparte.
Système dictatorial: le Consulat.
Initiative des lois au Premier Consul exclusivement; projets élaborés par le Conseil d'Etat.
Trois Assemblées: le Sénat, nommé par les Consuls; le Tribunal et le Corps Législatif, nommés par le Sénat, à l'exclusion de tout vote populaire.
Le Tribunal, saisi des projets de loi, les discute et les passe au Corps Législatif qui les vote ou les rejette en silence.
L'exécutif est omnipotent.

V. — CONSTITUTION DU 16 THERMIDOR AN X

Modifie la Constitution de l'An VIII dans le sens de l'accroissement des pouvoirs du Premier Consul, nommé Consul à vie.
Ratifié par un referendum: 3.500.000 « oui » contre 8.374 « non ».

VI. — CONSTITUTION DU 28 FLOREAL AN XII

La Constitution affecte de conserver le nom de République, mais n'en dispose pas moins que le Gouvernement est confié « à un Empereur qui prend le nom d'Empereur des Français ».
Tous les pouvoirs sont absorbés par le chef de l'Etat vis-à-vis duquel les Assemblées achèvent de perdre toute indépendance: elles n'existent plus qu'à l'état de fantômes.
Avec la chute du Premier Empire s'ouvre un second cycle révolutionnaire, qui s'étend de 1814 à 1870.

VII. — CONSTITUTION DU 6 AVRIL 1814

Œuvre du Sénat impérial, inspirée du parlementarisme anglais. Le pouvoir exécutif appartient au Roi librement appelé par la nation, comportant l'initiative des lois et leur sanction, avec contre-seing ministériel.
Le pouvoir législatif est confié à deux Assemblées: le Sénat, formé de membres inamovibles jouissant du privilège héréditaire, nommés par le Roi; le Corps Législatif, élu par la nation.
Irresponsabilité des ministres devant les Assemblées.

VIII. — CHARTE DU 14 JUIN 1814

Tendance au régime parlementaire libéral: accroissement du pouvoir des Assemblées qui deviennent *Chambre des Pairs* et *Chambre des Députés*, celle-là héréditaire et nommée par le Roi, celle-ci élue au suffrage censitaire pour cinq ans. Suffrage restreint qui n'admet qu'environ cent mille électeurs et à peine vingt-cinq mille éligibles.
Bien que le principe de la responsabilité des ministres devant les Chambres ne soit pas inscrit dans la Charte, cette responsabilité tend à s'affirmer dans les faits, l'exécutif s'appliquant à choisir des ministres investis de la confiance du Parlement.

IX. — ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE DU 22 AVRIL 1815

Largement inspiré de la Charte de 1814, avec adjonction du suffrage universel. Œuvre de Benjamin Constant, adaptée aux nécessités politiques des Cent Jours.

X. — CHARTE DU 14 AOUT 1830

Copie presque textuelle de la Charte de 1814, avec renforcement théorique de la doctrine de la souveraineté nationale. Comme en 1791, le Roi est nommé « Roi des Français »; comme en avril 1814, la Constitution est votée par l'Assemblée et seulement proposée à l'agrément du Roi.
Le cens est, en outre, abaissé de 300 à 200 francs pour les électeurs; de 1.000 à 500 francs pour les éligibles.

Les Chambres, désormais, partagent avec le Roi l'initiative législative et le mandat des Pairs cesse d'être héréditaire.

Nouveau progrès vers le régime parlementaire: organisation des « partis », pratique de l'interpellation, prédominance du Président du Conseil, responsabilité de fait du ministre devant les Chambres. Ces tendances restent cependant tempérées par le fait du système des députés-fonctionnaires, qui est en réalité un moyen de pression de l'Exécutif sur les Assemblées et le maintien d'un cens relativement élevé.

XI. — CONSTITUTION DU 4 NOVEMBRE 1848

Une seule Assemblée de 750 membres élue au suffrage universel direct.
Un Président de la République élu directement par le peuple et responsable devant lui.
Tendance dictatoriale, le chef de l'Etat incarnant, aux dépens de l'Assemblée, la souveraineté nationale.

XII. — CONSTITUTION DU 15 JANVIER 1852

Le Président de la République est élu pour dix ans (disposition modifiée par le Senatus-Consulte du 2 décembre de la même année rétablissant l'Empire héréditaire au profit de Napoléon III).

Préparation des lois par le Conseil d'Etat.
Deux Chambres législatives: le Sénat, nommé à vie par le Président, et le Corps Législatif, élu au suffrage universel pour six ans.

Le président et le vice-président du Corps Législatif sont choisis par le chef de l'Etat qui a le pouvoir de l'ajourner, de le proroger et de le dissoudre et qui, seul, a l'initiative des lois auxquelles la Chambre fait seulement proposer des amendements. D'autre part, les prérogatives du suffrage universel sont atténuées par la pratique de la « candidature officielle ».

Régime de dictature masquée qu'atténuèrent vers la fin différents amendements: senatus-consultes du 14 mars 1867 et du 8 septembre 1869, en vertu desquels est établi, en remplacement de « l'adresse », le droit d'interpellation tandis que le Corps Législatif est admis à élire son bureau et à partager avec l'Empereur l'initiative des lois, et que les ministres peuvent être désormais choisis parmi les parlementaires. Cependant, ils n'en restent pas moins sous la seule dépendance de l'Empereur.

C'est seulement le 21 mai 1870 qu'un dernier senatus-consulte établit l'empire constitutionnel et la monarchie parlementaire. Toutefois, l'appel au peuple est maintenu en faveur de l'Empereur.

XIII. — CONSTITUTION DE 1875

Celle de la III^e République, votée le 30 janvier à une voix de majorité.

Deux Chambres élues: le Sénat, composé à l'origine par un quart de membres inamovibles, les trois autres quarts étant élus pour neuf ans au suffrage restreint; la Chambre des Députés, élue pour quatre ans au suffrage universel direct: toutes deux chargées de l'initiative et de la confection des lois. La loi du 9 décembre 1884 a modifié, dans un sens plus démocratique, les dispositions de la loi constitutionnelle de 1875, notamment en ce qui concerne l'inamovibilité des sénateurs.

Un Président de la République élu par les deux Chambres pour sept ans, investi de droits importants — parmi lesquels, en première ligne, celui de dissoudre la Chambre — qui tombèrent peu à peu en désuétude, ce qui eut pour effet d'établir, en marge des textes, une interprétation coutumière qui dénatura tout le système.

Il résulte de ce tableau que, des différentes Constitutions appliquées en France depuis la Révolution, aucune n'y a fondé le vrai régime parlementaire qui s'impose à une vraie démocratie, dans la conciliation de l'ordre et de la liberté: celui que la Nation attend de la IV^e République.

... Louis MARIN

Président de la Fédération Républicaine

PAS d'Assemblée unique, ni en automne, ni plus tard. Sans doute, si une Constituante, régulièrement nommée, nous impose pareil fléau, nous nous inclinons devant ce qui serait momentanément la loi ; mais nous continuerons notre propagande contre une forme d'assemblée qui aboutit fatalement à l'anarchie et à la dictature.

Logiquement, une assemblée unique, armée du droit de faire les lois et du droit de contrôler l'exécutif, est rapidement toute-puissante, tellement elle a de pouvoirs ; la dictature d'une assemblée ne vaut pas mieux qu'une autre. Souvent moins : la responsabilité d'un dictateur ou d'un gouvernement totalitaire s'établit mieux que celle d'une Assemblée où les uns se cachent derrière les autres.

La raison le montre avec évidence : l'Histoire, c'est-à-dire les faits, le prouve encore mieux. Quand un gouvernement est en face d'une assemblée unique, il n'est pas un seul exemple où l'un n'ait dévoré rapidement son partenaire. Si l'assemblée l'emporte, elle devient tyrannique ; si c'est le gouvernement, il n'y est arrivé que par des moyens autoritaires ; dès lors, l'assemblée est perdue et, en même temps, les droits du peuple qui l'a élue : le césarisme triomphe, pour un temps plus ou moins long, avec tous ses méfaits.

En France, la légalité est toujours la Constitution de 1875. Pétain en a changé les plus graves articles : il ne l'a pas remplacée, puisqu'il est au fort de Montrouge sans avoir enfanté sa Constitution. De plus, ses actes constitutionnels ont été abrogés par des ordonnances du Gouvernement provisoire de la République : ce qui est démonstratif, mais superfétatoire, car la population française n'a ratifié aucun des empiétements de l'usurpateur.

Or, quand une loi existe, c'est un dangereux exemple de l'enfreindre. On est, en plus, inévitablement soupçonné d'agir dans un intérêt personnel ou de parti. Même en période dite révolutionnaire, il ne faut changer que les textes condamnés clairement par l'opinion. Les lois républicaines surtout, expression de la volonté populaire, ne peuvent être modifiées que par celle-ci.

D'ailleurs, cette Constitution est-elle si mauvaise ? Avec les transformations matérielles et sociales du monde, elle appelle certaines adaptations, mais aucun remaniement profond.

Elle a relevé la France après la défaite de 1870. Au milieu des pires difficultés, elle lui assura quarante-trois ans continus de paix extérieure et intérieure : elle réalisa l'alliance russe et l'entente cordiale ; refit une armée et une marine magnifiques ; un empire colonial immense, le deuxième du monde ; elle a gagné la guerre de 1914-1918, où la France a fourni le principal effort ; elle affermit une œuvre scolaire immense ; mit notre Patrie à la tête des progrès philosophiques et scientifiques ; maintint son rayonnement intellectuel dans le monde entier ; couvrit le pays de chemins de fer ; rétablit les finances au point que le billet de banque, sous Méline, eut un crédit que jamais finances d'aucun Etat ne connut ; elle releva notre agriculture ; réalisa des réformes sociales solides ; donna à la France la réputation légitime d'être, à la fois, le Pays de la Liberté et celui où régnait « la douceur de vivre ». Les « durs », à la Hitler, méprisent cette dernière qualité : elle n'en est pas moins, comme un bonheur, que les hommes peuvent atteindre, un des objectifs de la politique.

Quelle objection essentielle a-t-on faite à l'usage de cette procédure de 1875 ?

Bien des gens affirment que « le Pays veut » une Constituante, assemblée unique. Où et quand le Pays a-t-il manifesté cette volonté ?

Pas avant 1940, car la Fédération républicaine, seule, a fait une campagne révisionniste et elle demandait uniquement l'incorporation de la Déclaration des Droits de l'Homme dans la Constitution, avec une Cour suprême.

Pas en 1940-1941, sous l'Usurpateur, car les résistants, au contraire, considéraient le rétablissement de cette Constitution, bouleversée par Pétain, comme la première et symbolique reprise de la légalité républicaine.

Pas en 1942 et 1943, où les projets de réforme de la Constitution ont foisonné dans la masse des citoyens qui, privés de l'exercice de leurs droits, songeaient à améliorer les temps futurs : pour la plupart, la Constitution de 1875 était un cadre excellent qu'il fallait simplement rénover ; aucun ne songeait à nommer la Constituante, à laquelle ils soumettraient leurs projets, autrement que selon cette loi de 1875.

Pas pendant la Libération, car, alors, il s'est agi d'expulser l'occupant et de rétablir la légalité républicaine, en sommeil depuis quatre ans.

Pas aux dernières élections municipales. Leur approche a multiplié les affirmations « faites au nom du peuple », mais la question n'a été évoquée que devant peu de collèges : elle ne s'imposait pas à l'occasion de questions municipales ; les partis et mouvements qui prônent l'assemblée unique sont loin d'avoir eu, même camouflés, la majorité dans le Pays. Celui-ci parlera, d'ailleurs, de lui-même, comme il convient.

Or, il veut des progrès réfléchis, et non des aventures et des bouleversements.

... Jacques KAYSER

Vice-Président du Parti Radical et Radical-Socialiste

LE problème constitutionnel français se pose actuellement sous deux aspects différents : y a-t-il lieu de donner à la France une nouvelle Constitution ? En cas de réponse affirmative, à quelle procédure doit-on avoir recours pour bâtir cette nouvelle Constitution ?

L'intervention du général de Gaulle à la Consultative montre que, répondant au vœu de la majorité des Français, le Gouvernement provisoire de la République est partisan d'une nouvelle Constitution et s'apprête à réunir les conditions nécessaires à en doter la France.

Est-on d'ailleurs fondé à user des mots « nouvelle Constitution » ? Si l'on tient à se montrer puriste, il convient de reconnaître qu'il s'agit de donner au pays non pas une nouvelle Constitution, mais tout simplement une Constitution. En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le régime raisonnable de la République épanouie, coulant heureusement dans le moule de ses institutions organiques, cette Troisième République n'a jamais reçu de Constitution.

Elle est organisée sur la base de trois lois constitutionnelles qui ne forment pas un seul texte. Elle n'est pas fondée sur des principes généraux esquissés dans un préambule ou dans une déclaration qui servirait de directive constante à l'action des gouvernements successifs.

Ces lois constitutionnelles ont été votées par une assemblée à majorité monarchiste. L'adoption du régime républicain, acquis là par accident, grâce à l'amendement Wallon, n'a pas été due à une volonté républicaine, mais bien aux divisions qui mettaient aux prises les monarchistes. Thiers avait dit : « La République sera conservatrice ou ne sera pas. » La République, née dans ces conditions de compromis sans grandeur, fut effectivement conservatrice. Et les amendements de détail, apportés par la suite aux lois constitutionnelles de 1875, n'en ont pas modifié la tendance profonde.

Dès leur promulgation, ces lois ont été combattues avec acharnement par les partis républicains. Ceux-ci avaient fait du révisionnisme un des articles essentiels de leur programme.

Mais les événements et notamment le boulangisme, la crise de Panama et l'affaire Dreyfus avaient montré aux républicains, d'une part, que les adversaires de la République n'avaient pas renoncé à leurs espérances d'abattre le régime, notamment en cherchant à modifier les lois constitutionnelles dans un sens plébiscitaire et, d'autre part, que les lois de 1875 présentaient suffisamment de souplesse pour que la République puisse fonctionner normalement et, sans heurts trop violents, écarter les assauts dirigés contre elle. C'est là qu'il faut trouver les raisons pour lesquelles les républicains étaient devenus antirevisionnistes, d'un antirevisionnisme qui, loin d'être doctrinal, était plutôt le fait des circonstances.

Aujourd'hui, chacun est obligé de convenir qu'il y a dans les lois de 1875 des dispositions plus ou moins nombreuses qu'il convient de transformer plus ou moins profondément. Et le débat n'est plus engagé entre partisans et adversaires de l'intangibilité des lois de 1875 : il est circonscrit au degré, à l'ampleur du réformisme qu'il faudrait introduire dans la République. Au point extrême, le débat entre les deux tendances se réduit à ces deux formules : « Prendre pour base les lois de 1875 et les modifier par des amendements substantiels » ou bien « construire de toutes pièces une Constitution ».

L'existence de ces deux tendances permet immédiatement d'établir qu'il existe également deux tendances lorsqu'on pose la seconde question : « A quelle procédure doit-on avoir recours pour bâtir la nouvelle Constitution ? »

Les partisans d'une révision dans le cadre établi en 1875 sont tous partisans de l'élection et de la réunion à Versailles des deux Chambres prévues par les lois constitutionnelles.

Les partisans de la nouvelle Constitution réclament l'élection d'une Constituante souveraine qui, en innovant complètement ou en se référant dans le droit constitutionnel français ou étranger aux précédents de son choix, voterait la Constitution de la République française.

Entre ces affirmations logiques et rigides, cohérentes et claires, on a tenté de jeter des ponts et c'est ainsi que dans un effort de conciliation on a proposé d'élire sur des bases nouvelles — car les lois électorales de la Chambre et du Sénat ne présentent pas de caractère constitutionnel — les deux Assemblées dont une réunion immédiate en Assemblée Nationale Constituante permettrait de procéder à l'œuvre de révision constitutionnelle.

Mais il paraît peu vraisemblable que des solutions transactionnelles puissent intervenir sur un tel sujet où la plupart des partis politiques et des mouvements de résistance ont pris des positions très nettes. A tort ou à raison on lie le problème de la Constituante à celui de la révision et l'hostilité à la Constituante confère à celui qui la manifeste un préjugé d'hostilité à la révision.

L'essentiel, semble-t-il, c'est que la France retrouve le plus rapidement possible un régime de démocratie, c'est-à-dire, d'une part, un régime qui comporte la responsabilité du pouvoir exécutif devant les élus de la nation et, d'autre part, des institutions nettement démocratiques.

Pour réaliser la première condition, il faut que les élections se fassent au suffrage universel et que les élus réunis en une ou deux Assemblées, puissent immédiatement exercer leur contrôle sur les actes du gouvernement. Si donc l'on se détermine pour une Constituante, aura-t-on à la doter de tous les pouvoirs, c'est-à-dire, outre son pouvoir constituant, du pouvoir législatif et du contrôle de l'exécutif.

Pour réaliser la seconde condition, il faut élire une Constituante. La Constituante, seule, peut avoir, en effet, le dynamisme nécessaire aux grandes créations. Les expériences passées, les faiblesses et l'instabilité de l'exécutif, les empiétements déraisonnables du législatif, la nécessité d'adapter les institutions politiques du pays aux données économiques et sociales qui sont substantiellement différentes de celles qui existaient en 1875 : tout cela commande de faire grand, de faire du neuf, de faire vite.

Autant d'impératifs qui ne sauraient être satisfaits si l'on fait retomber le corps électoral français dans les routines d'avant la guerre, si on ne lui apporte pas l'espérance de ce que Roosevelt avait appelé, pour les Etats-Unis, « a new deal », « une nouvelle donne ».

C'est parce qu'il faut construire dans l'enthousiasme que cette « nouvelle donne » est nécessaire ! C'est parce qu'il s'est produit de véritables révolutions en France depuis 1875, et surtout depuis 1940, qu'il faut une République nouvelle à la hauteur des volontés du pays.

... André PHILIP

Membre du Comité Directeur du Parti Socialiste

LE peuple français va être bientôt appelé à élire l'Assemblée qui décidera de son sort pour de longues années à venir.

Le Gouvernement s'est engagé à présenter à l'Assemblée consultative, pour le 14 juillet au plus tard, les textes organisant cette consultation : il peut être utile d'envisager, dès maintenant, les diverses hypothèses possibles, et de prendre position sur les modalités de cette élection.

1°) Ces élections devront être des élections à une Constituante élue au suffrage universel ; il ne saurait être question de revenir à la Constitution de 1875 et d'élire une Chambre et un Sénat qui se réuniraient ensuite en une Assemblée nationale. Tout d'abord, ce serait redonner vie à un texte que l'on a été unanime à mettre en veilleuse, puisque aussi bien au lendemain de la Libération personne, pas même l'intéressé, n'a songé à demander à M. Lebrun, dont le septennat n'est pas achevé, de reprendre sa place à l'Élysée. Par ailleurs, l'élection d'un Sénat élu au suffrage restreint et indirect préjugerait de la décision à prendre à l'avenir sur le régime de l'uni ou du bi-caméralisme. Enfin, seule une Constituante est capable de répondre au désir unanime de la population française qui veut un renouvellement des méthodes et un rajeunissement des cadres de notre République.

2°) Ces élections devront avoir lieu dans le plus bref délai et au plus tard le 1^{er} octobre, c'est dire qu'on

doit y procéder avant ou en même temps qu'aux élections au Conseil général, mais non pas après ; le peuple se fatiguerait à voter deux fois à quelques semaines d'intervalle. Les partis politiques, sauf ceux de droite, n'ont pas les ressources suffisantes pour procéder, dans un si bref délai, à deux élections successives. Enfin, si l'on veut que le contrôle financier du Gouvernement ne soit pas un vain mot et que le budget soit voté à temps, la nouvelle Commission des Finances doit se mettre au travail dès les premiers jours d'octobre ; c'est dire qu'il faut prévoir les élections de la Constituante dans la dernière semaine de septembre ou la première semaine d'octobre au plus tard.

3°) Cette Constituante sera évidemment législative. Il serait absurde soit de prévoir un régime gouvernemental analogue à celui que nous subissons aujourd'hui, soit une deuxième Assemblée ayant des fonctions législatives. La Constituante ne va pas, en effet, dès sa réunion, travailler au projet de constitution ; elle confèrera cette besogne à l'une de ses commissions qui travaillera pendant de longs mois, et ce n'est qu'au cours de l'année suivante que, saisie de son rapport, la Constituante engagera le débat sur le fond. Elle aura donc tout le temps nécessaire pour se livrer, par ailleurs, à la besogne législative.

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'une constitution est une loi, la loi des lois, qui fixe le cadre général du fonctionnement des institutions

républicaines. La Constituante, dépositaire de la souveraineté nationale, disposera donc d'un pouvoir absolu ; nul texte antérieur, nulle décision d'un gouvernement provisoire ou d'une assemblée consultative ne sauraient lui être opposés ; si une telle législation existait, la Constituante serait compétente pour en décider l'immédiate abrogation.

4°) Mais certaines mesures sont souhaitables dans l'intérêt du bon fonctionnement de cette Assemblée : il importe que ses pouvoirs ne se prolongent pas et qu'elle parvienne dans le délai d'un an, dix-huit mois au maximum, à doter la France de ses nouvelles institutions. Il importe qu'après avoir élu le nouveau pouvoir exécutif elle garantisse sa stabilité. Il est, enfin, nécessaire qu'elle se rappelle notre vieux principe de la loi « disposition d'ordre général s'appliquant à tous les citoyens », et qu'elle laisse à un gouvernement disposant de sa confiance le soin de prendre les décisions de détail, appliquant ces lois à des catégories particulières. Ces disciplines indispensables pour assurer l'efficacité de son action, la Constituante devra, dès sa réunion, les inscrire dans son règlement.

Il serait souhaitable, pour éviter les attermolements à ce sujet, que les grands partis et mouvements politiques, qui disposeront de la majorité à la nouvelle Assemblée, se mettent, dès maintenant, d'accord sur la procédure nécessaire pour assurer l'efficacité législative et gouvernementale.

CONSTITUTIONNEL VU PAR...

... François QUILICI

Directeur de « La Bataille »

NOUS formons, nous sommes, nous autres Français, une république de principes. La rigueur doctrinale ne nous est pas venue de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui, depuis cent cinquante ans, est à la racine de notre sensibilité, de notre vie publiques. Plus d'une couple de siècles auparavant et à l'inverse, elle avait marqué l'Ancien régime, du « bon plaisir » du Valois à « l'Etat c'est moi » du Bourbon. Nulle part, comme en France, le droit divin n'avait été formulé, imposé, accepté, commenté, révéral. Et près d'un siècle après qu'avec la tête du Roi il eut roulé au panier du bourreau, il restait à son fantôme assez de poids pour immobiliser Henri V de Chambord et lui coûter le trône. Pour ne pas transgresser « son principe », le prétendant s'effaçait devant cette fille illégitime, d'une Assemblée monarchiste qu'était la Troisième République. Mais Henri IV, dont il ne pouvait, disait-il, abandonner le drapeau blanc, avait, lui, déclaré que « Paris valait bien une messe » et s'était déterminé conséquemment, en un temps où la religion tenait souvent lieu de patrie. Et le roi peu aimé, hérétique aux deux camps, fut un bon roi.

Ce n'est donc pas dans les clubs révolutionnaires que le Français a pris goût à l'absolu. Il est ainsi fait, raisonneur. Mais la vie des hommes est aussi chair et sang et non point seulement matière grise. L'humeur des nations ne se plie pas toujours aux purs concepts et nous sommes capables d'opportunisme. Plus encore, sous l'ambition d'éblouir, du faste espagnol de Versailles à la grandiloquence des conventionnels, on nous découvre parfois un cœur un peu avare. Pour rassembler la terre de France, autant qu'à la gloire des armes, les Capétiens recoururent à des ruses longuement méditées de notaires villageois. Les guerres libératrices de la Révolution aboutirent aux conquêtes et, un moment, ne furent pas sans profit pour le Trésor public et les musées nationaux. La nature des choses et notre propre nature concoururent à nous faire doubles, ce qui nous rend, à l'occasion, ingouvernables. Le jugement de l'étranger s'y perd et se partage : quand il mesure le sang que nous avons versé pour des idées et ces idées que nous avons répandues dans le monde, il nous remercie d'être ce que nous sommes; quand il examine les voies de notre développement national, il lui arrive de nous trouver habiles et chicaniers, âpres et bien-disants comme des avocats retors. Mais les autres peuples ont d'autres travers et sans cette puissance que nous avions épargnée ou conquise, nos idées fussent restées sans portée. Une grandeur collective ne se divise pas. Elle est en même temps spirituelle et matérielle ou elle n'est pas : l'Eglise romaine le sait bien.

C'est la Constituante et le Roi régnant, qui substitua le département aux provinces. L'administration napoléonienne ne fit que poursuivre l'effort centralisateur de la Maison de France. Et il y a fort à parier qu'aujourd'hui notre économie dirigée, notre révolution économique se modèleront dans quelque forme du capitalisme d'Etat, que la nationalisation l'emportera sur la socialisation. Il suffit de regarder où penchent les réformes fiscales de M. Plevin.

Jusque dans ses vices, la III^e République était l'héritière de la société monarchique. On l'appelait « la République des camarades ». C'était vrai que, volontiers, les Français attendaient tout de l'Etat et l'obtenaient souvent par la brigue. Mais c'étaient là les mœurs de la Cour et c'était une méthode de gouvernement. Par les prébendes, le Roi domestiquait sa noblesse et la maintenait dans l'obéissance. Au milieu de luttes et de controverses farouches, la République maintenait la paix civile en créant une poussière de privilégiés. Elle a régné par la démocratisation du privilège.

Elle a régné longtemps en unissant tous les contraires. Si elle avait péri en 1918, elle serait apparue comme le plus grand monarque de notre histoire. Elle tenait cette aptitude des conditions mêmes de sa naissance, des volontés antagonistes d'une Assemblée royaliste et d'une nation qui n'avait ainsi voté que parce qu'elle voulait la paix. L'accord du peuple et de ses élus s'était donc opéré sur un objet extérieur au débat institutionnel. Au point que l'Assemblée se vit contester la capacité de rédiger une Constitution. De ces heurts, le régime hérita ses principales insuffisances, la faiblesse de l'Exécutif et un tour exclusivement politique qui le rendit indifférent à l'évolution du siècle, au mouvement économique et social. Il s'absorba dans les querelles de principes. Jusqu'au désastre.

Nous sommes une république de principes. Une logique vieille d'au moins cent cinquante ans devrait nous conduire à une Assemblée constituante quitte à faire la part nécessaire de l'opportunité par le choix judicieux du mode de scrutin. Mais la logique ne gouverne pas seule notre vie nationale. Et, depuis cent cinquante ans, jamais appareil constituant n'eut à fonctionner en une conjoncture si redoutable. En 1789, en 1848, la paix régnait aux frontières. En 1871, l'Assemblée nationale était élue alors que l'armistice déjà signé préjugait des préliminaires de la paix qu'elle n'eut qu'à ratifier. Aujourd'hui, nous avons une paix à conclure — et quelle paix ! une paix complètement inconnue. Trop d'injustes déboires nous montrent que nous risquons d'en aborder la discussion sans que nos sacrifices nous aient assuré notre juste place dans la coalition victorieuse. Et voilà qui est déterminant.

Quand, en juin 1940, le général de Gaulle lança son appel aux armes, ce n'était point seulement des principes qu'il relevait mais l'histoire même de la France. Depuis lors, son effort n'a jamais tendu qu'à stimuler ou susciter, qu'à réunir les forces anciennes et les forces nouvelles du pays. Plus historien que politique, plus moraliste que doctrinaire, il est, dans le problème constitutionnel, porté vers la solution qui lui paraît le mieux préserver la conjonction de ces forces et les faire concourir au maintien du destin français.

... Jacques DUCLOS

Secrétaire du Parti Communiste

PENDANT les quatre longues années de la bataille clandestine menée sur le sol de la France meurtrie et envahie, les patriotes ont souvent pensé au jour où il leur serait enfin possible de se prononcer en citoyens libres sur les destinées de la patrie.

Aujourd'hui, grâce au sacrifice de milliers de ses fils, soldats d'Afrique, ou soldats sans uniforme, groupés dans les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.), grâce à l'action tenace et obscure de millions de Français et de Françaises de la Résistance. Grâce à l'aide de nos alliés anglais et américains, grâce aux magnifiques exploits de la glorieuse Armée rouge, la France est enfin libérée.

Après les élections municipales qui ont montré l'unité existant entre la nation et ceux qui se sont battus pour elle, le pays va être de nouveau consulté pour décider de sa Constitution.

Chacun sait que tous les démocrates ne sont pas d'accord, ni sur le mode de scrutin, ni sur l'élection d'une Assemblée constituante, puisque certains voudraient revenir simplement aux lois constitutionnelles de 1875.

En ce qui nous concerne, nous sommes partisans de l'élection d'une Assemblée nationale constituante au scrutin proportionnel sans panachage. C'est cette Assemblée, émanation du suffrage universel, qui doit détenir le pouvoir législatif et jeter les bases de la nouvelle Constitution.

La C.G.T., le parti socialiste, le Front national, la minorité du M.L.N., le M.R.P. et l'immense majorité des citoyens sont d'accord avec nous sur le principe d'une Assemblée constituante souveraine.

Mais ce qui, par-dessus tout, doit rassembler tous les véritables républicains, c'est le souci de rétablir le système de la responsabilité gouvernementale devant les représentants élus de la nation.

Il est d'autant plus nécessaire de se prononcer claire-

ment sur cette question qu'on voit se préciser des positions antidémocratiques visant à priver la consultation électorale de son caractère de souveraineté.

D'aucuns parlent d'un plébiscite qu'on appellerait referendum, lequel tendrait à faire de l'Assemblée privée du pouvoir législatif une sorte de Commission de réforme chargée de donner un avis dont le pouvoir exécutif omnipotent tiendrait ou ne tiendrait pas compte. Mais la France républicaine est opposée à un mode de consultation de trop fâcheuse réputation de bonapartisme. D'autres, sans parler de plébiscite, ne veulent pas non plus que la Constituante soit souveraine.

Par ailleurs, il semble se préciser que l'on reviendrait tout simplement aux lois de 1875 prévoyant la constitution d'une Assemblée nationale par la réunion de la Chambre des députés et du Sénat. Ce serait antidémocratique puisque, si la Chambre est élue au suffrage direct, le Sénat est élu à un suffrage restreint.

Une Constitution vraiment démocratique ne saurait sortir d'une Assemblée semblable.

Il convient de donner la parole, sans oublier que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation ».

Enfin, comme on ne pêche jamais par excès de clarté en pareille matière, il est nécessaire que les républicains proclament hautement que, au lendemain des prochaines élections générales en France, il n'y aura pas d'autre pouvoir légal en France que celui des représentants élus du peuple.

C'est ainsi seulement que se renouera la tradition républicaine de la France et que le peuple pourra, dans l'exercice de sa souveraineté, se donner une Constitution conforme aux aspirations de la Nation française.

... Roger DENIAU

Secrétaire de la Confédération Générale du Travail

DEPUIS plusieurs semaines, le débat est ouvert sur la future Constitution; la question posée devant l'opinion publique est maintenant la suivante :

Comment sera réglé le problème constitutionnel et par quels moyens ?

Le général de Gaulle a bien annoncé que l'Assemblée consultative et le pays seraient saisis avant le 14 juillet des projets du Gouvernement, mais jusqu'alors rien ne transpire des intentions du chef du Gouvernement provisoire et l'on reste, de ce côté, pour quelques jours encore dans le domaine des hypothèses.

Par contre, les partis politiques, mouvements et organisations de la Résistance ont déjà fait connaître leur opinion, unanimité ou presque, pour rejeter l'idée du plébiscite et du referendum, mais lorsqu'il s'agit de doter le pays d'une constitution, tout de suite les divergences apparaissent et semblent séparer les adversaires en deux clans — d'une part, les partisans d'une Assemblée souveraine, constituante et législative, et, d'autre part, les partisans des deux assemblées, Chambre et Sénat, conformément aux lois de 1875, d'un côté, les partisans d'une république nouvelle, démocratique et populaire; de l'autre, ceux que l'on est tenté d'appeler les « attardés », les tenants de la « Troisième ».

C'est-à-dire d'un côté ceux qui regardent vers l'avenir avec autant de confiance que d'enthousiasme, de l'autre, ceux qui regardent vers le passé avec autant de nostalgie que de regrets. En bref, nous nous trouvons, semble-t-il, en face de deux positions qu'on pourrait situer de la manière suivante : l'une qui rassemble tous ceux qui veulent faire rapidement cette fameuse révolution par la loi, si longtemps promise mais toujours attendue; l'autre qui groupe ceux qui, ouvertement ou non, tentent de s'y opposer.

Pour nous, pas de questions, nous pensons que la grande majorité de ce pays ne veut plus de la Constitution de 1875, même arrangée au goût du jour pour la simple et bonne raison qu'elle est, à juste titre, condamnée par les événements et dépassée par les faits ; et ce peuple si durement

éprouvé par la guerre et l'occupation hitlérienne, ce peuple capable des plus beaux enthousiasmes comme des plus grands sacrifices, a trop souffert et trop espéré pour retomber dans les erreurs et l'inertie du passé.

Il veut vraiment « que ça change » ; il sait que pour cela il lui faut une constitution nouvelle, des institutions renouvelées, des cadres rajeunis et des équipes d'hommes de progrès, ardents, courageux et dévoués qui devront mériter sa confiance et ne pas le décevoir.

Il faut donc, en octobre prochain, des élections générales pour une assemblée souveraine constituante et législative. La guerre en Europe est terminée, bientôt les prisonniers, et déportés seront rentrés, il n'y a donc plus d'obstacle à la consultation électorale. Dix mois ont passé depuis la Libération, dix mois passés encore sous le signe du « provisoire » où rien de grand n'a été entrepris, où l'on s'est contenté, dans l'ensemble, sauf en politique extérieure, d'expédier, avec plus ou moins de bonheur d'ailleurs, les affaires courantes. Pourquoi ne faire mieux ?

Les difficultés actuelles pouvaient-elles être atténuées ou même évitées ? La situation de ce pays pouvait-elle être différente ? Pour ma part, j'en suis convaincu, si une série de mesures appropriées avaient été prises et si de grandes réformes avaient été réalisées.

Pourquoi ces mesures n'ont-elles pas été prises ? Pourquoi ces grandes réformes n'ont-elles pas été réalisées ? Parce qu'il fallait, a-t-on dit d'abord consulter la nation. Eh bien, consultons-la et le plus vite possible. Et substituons au provisoire un régime définitif.

La campagne électorale est virtuellement ouverte, nul n'en ignore l'importance ni les répercussions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; chacun sait qu'elles fixeront pour longtemps le destin de la France, et que le résultat, quel qu'il soit, ne sera pas sans portée hors de nos frontières.

Les élections municipales ont été déjà particulièrement significatives, elles furent un éclatant succès pour la Résistance ; on a voté à gauche et pour le programme du C.N.R. J'ai

la certitude que la « grande consultation » de demain confirmera ce succès parce que la France, pour se relever, a besoin de conserver l'unité qu'elle a si magnifiquement réalisée dans la Résistance. Elle a besoin, pour se relever, de trois choses essentielles :

Une longue stabilité politique, qui ne peut être obtenue que si dans le pays se dégage une majorité homogène et disciplinée d'hommes d'action responsables, fidèles aux engagements pris devant la Nation et dévoués au bien public.

Une prospérité économique, qui ne peut être obtenue que dans le cadre d'une économie dirigée et le retour immédiat à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques.

Une sécurité sociale, qui ne peut être obtenue que par l'élévation et la sécurité du niveau de la vie des travailleurs dans le cadre d'une société mieux organisée, plus humaine et plus juste.

Voilà ce dont a besoin notre pays pour se relever.

Dès que seront connus les projets du Gouvernement, la bataille électorale entrera dans sa phase la plus active; qu'elle soit passionnée, cela ne fait aucun doute. Souhaitons seulement qu'à l'issue de cette bataille la France soit dotée d'une assemblée souveraine, lui donnant une constitution vraiment démocratique, un gouvernement stable, une politique saine et un programme de grandes réformes auxquelles devront coopérer toutes les forces vives de la Nation.

En résumé, la révolution par la loi doit être l'œuvre de la Constituante ; le pays a trop espéré pour accepter de nouvelles déceptions; c'est maintenant que peuvent se réaliser dans l'ordre les grandes transformations politiques, économiques et sociales voulues par le peuple. Si elles ne se font pas maintenant, elles se feront tôt ou tard, mais d'une autre manière. La France n'atteindra sa véritable grandeur que lorsqu'elle sera politiquement libre, économiquement forte et socialement juste.

CONSERVATOIRE



La rue du Conservatoire, à Paris, ne semble connaître d'animation qu'à l'époque des concours classiques. C'est alors que sa petite salle au style désuet devient pleine à craquer d'une foule à « haute température », créant à elle seule une ambiance extraordinaire. Foule de curieux passionnés, foule d'amis des concurrents, foule redoutable des parents certains, par avance, de voir triompher leur progéniture, la seule, bien entendu, à posséder quelque talent.

Cette année encore, la tradition fut respectée, mais le jury sévère, sévère surtout pour la gent masculine, vraiment déficiente. Aucun premier prix de comédie ou de tragédie ne sera venu, en l'an de grâce 1945, couronné le sexe fort. Par contre, le sexe faible, représenté par des éléments d'une valeur certaine, fut plus favorisé et justement mieux récompensé. Mlles Denise Noël et Micheline Boudet obtinrent les premiers prix de comédie. Mlle Noël est élève de Mme Dussane. Dans l'ensemble, ce concours fut d'ailleurs un véritable festival Dussane, puisque 50 % des concurrentes étaient passées par les cours de cette grande comédienne. Quant à Micheline Boudet, dès le lendemain de sa moisson de lauriers, elle signait tout simplement au Théâtre-Français : recrue de choix pour la Maison de Molière puisque Mlle Boudet avait été



NEUF HEURES DU MATIN. LES AMIS, LES PARENTS SONT LÀ. UN PUBLIC PASSIONNÉ ATTEND, FEBRILE, L'OUVERTURE DES PORTES DE LA SALLE.

1945, PEU D'ÉLUS!

reçue au Conservatoire dès son premier concours d'entrée et qu'elle obtint un premier prix dès son premier... et unique concours de sortie.

N'insistons pas sur les comédiens hommes, qui furent tous décevants.

N'insistons pas davantage sur les tragédiens et tragédiennes qu'il nous fut donné d'entendre et tirons doucement le rideau sur ce Conservatoire 1945, dans l'ensemble fort médiocre.

Vous connaissez l'antienne. Lorsque vous parlez du Conservatoire à certaines gens, ils se dépêchent de vous rappeler que Juvet, Pierre Blanchard et d'autres n'y furent jamais admis. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Peut-être qu'à leur époque Blanchard, Juvet et les autres étaient franchement mauvais. Seulement, depuis lors, ils se sont bonifiés. Comme le vin, en vieillissant.

Et ceci doit donner du courage aux jeunes gens et jeunes filles qui sont arrivés l'autre matin pleins d'espoir et le cœur battant dans la petite rue parisienne que l'art du théâtre anime une fois par an et qui en sont repartis, tête basse et cœur gros, un peu désespérés, ne croyant plus à Dieu ni au Diable, et jurant qu'on ne les y prendrait plus...

(Reportage de Christian GUY et Henri FRECHOU.)



QUE D'ESPOIRS CES DEUX HUISSIERS ONT VU PASSER SOUS CETTE PORTE !..



PREMIER PRIX, SERONS-NOUS DES PREMIERS PRIX?... ET AURONS-NOUS UN JOUR LES HONNEURS DE L'AFFICHE ?



AU PREMIER BALCON, LES JUGES. SUR LA SCENE, LES FUTURES VEDETTES NE JOUENT QUE POUR EUX. DE LEUR DECISION DEPENDENT DES CARRIERES, DES RIRES ET AUSSI DES LARMES.



TRIOMPHE ! C'EST LA SORTIE DANS LES BRAS DES CAMARADES. SOUS LES REGARDS DES CURIEUX ATTENDRIS



CES QUATRE GARÇONS ONT OBTENU CHACUN UN SECOND PRIX DE COMEDIE. ON LES REVERRA L'ANNEE PROCHAIN



JACQUES MORANGE ECOUTE LES REPLIQUES DE LA SCENE.



JEAN CHEVRIER ET BERNARD BLIER ETAIENT LA, CURIUEUX.

IL Y EUT DES RIRES, MAIS AUSSI QUELQUES PLEURS !



DEUX DES PREMIERS PRIX DE COMEDIE : DENISE NOEL (à gauche) ET MICHELINE BOUDET.



FRANÇOISE POREE (à droite) PLEURE. ELLE N'A EU QU'UN PREMIER ACCESSIT EN TRAGEDIE.

LES MÉSAVENTURES DE «L'AGNEAU MYSTIQUE»

Tous les touristes qui ont parcouru les Flandres avant la guerre ont admiré à l'église Saint-Bavon, à Gand, le fameux retable de *L'Agneau mystique*, œuvre de Hubert Van Eyck terminée par son frère Jean. Le retable avait été commandé en 1420 par Josse Vudt et sa femme Elisabeth, bourgeois de Gand. Il fut inauguré en 1432.

L'Agneau mystique, chef-d'œuvre de la peinture primitive flamande, est, comme on va le voir, un chef-d'œuvre qui n'a pas de chance. Louis Piérard vient de lui consacrer un livre qui, paradoxe amusant, tient de l'art et du roman policier. A la lettre où je lui demandais quelle était, dans *On a volé l'Agneau mystique* (Aubanel, éditeur), la part de l'histoire et celle du roman, Piérard m'a répondu : « La part du roman dans mon livre est très mince : j'ai imaginé les amours du sacristain, son voyage à Paris, les interventions de la police. Mais tout le reste est scrupuleusement vrai. »

Les premières mésaventures de *L'Agneau mystique* datent de loin. Il y a belle lurette que ses douze volets furent dispersés pour la première fois et je ne mentionnerai que pour mémoire un treizième volet qui représentait *l'Enfer* et qui, dès le XV^e siècle, fut détruit par un lavage ; il était peint à la détrempe. Le musée de Bruxelles posséda longtemps les deux premiers panneaux de la rangée supérieure, *Adam et Eve*. Le musée de Berlin s'enorgueillissait, encore en 1918, des *Ermites*, des *Pèlerins*, des *Soldats du Christ* et des *Bons Juges*. Il n'a fallu rien de moins que l'article 246 du traité de Versailles pour obliger les Allemands à livrer ces quatre panneaux. Ainsi put être reconstitué dans son entier le retable de *L'Agneau mystique*.

Ce ne fut pas pour longtemps. Un beau matin d'avril 1942, on apprit avec stupeur que le panneau des *Bons Juges* avait été volé. Par qui ? Toutes les recherches furent vaines. Trois années passèrent et sans doute ignorerait-on encore qui avait été le voleur si, à l'article de la mort, celui-ci n'avait fait des aveux. Ancien sacristain de Saint-Bavon, devenu agent de change, Isidore Van Oost avait joué avec l'argent de ses clients... et perdu. Alors lui était venue l'idée de voler une partie du retable dont il avait eu jadis la garde. Il savait comment pénétrer la nuit dans l'église. Le vol lui fut facile ; moins facile, la livraison du panneau à l'acquéreur qui l'avait payé d'avance. La frontière était surveillée. Van Oost dut garder le panneau chez lui. Enfin, bourrelé de remords, il alla déposer l'objet à la consigne de la gare du Midi, à Bruxelles. « Voici le bulletin, dit-il à son confesseur. Allez réclamer le volet et rendez-le à Saint-Bavon. »

Après son décès, la justice, informée de ses aveux, se transporta aussitôt à la gare du Midi. Là, un nouveau coup de théâtre se produisit : le panneau, peint sur les deux faces, avait été scié dans le sens de son épaisseur, il ne restait dans la caisse que la grisaille du revers : *saint Jean-Baptiste tenant l'Agneau dans les bras*. Les *Bons Juges* avaient disparu !

Quand éclata la guerre de 1939, *L'Agneau mystique* était en France, prêté à notre administration des Beaux-Arts par l'Etat belge et la collégiale Saint-Bavon auxquels il appartient en co-proprieté. Dès septembre 1939, la direction des Musées nationaux le fit

transporter au château de Pau où l'on pouvait croire qu'il serait en sûreté. Illusion ! Pour les Allemands, notre défaite annula le traité de Versailles et, du même coup, son article 246. Ils réclamèrent *L'Agneau mystique* au gouvernement français qui, en la personne du misérable Abel Bonnard, s'empressa d'obtempérer. La livraison du chef-d'œuvre n'alla pourtant pas sans difficultés. La première fois que je revins d'exil à Paris, j'allai voir au Carrousel Jacques Jaujard, alors directeur des Musées nationaux, et il me raconta l'affaire en détail. Il avait résisté jusqu'à l'extrême limite dégageant de la façon la plus formelle sa propre responsabilité et provoquant la fureur de son chef, l'invraisemblable ministre de l'Education nationale de Laval. Le dernier mot était, bien entendu, resté à la force. En vertu de l'annulation unilatérale du traité de Versailles, *L'Agneau mystique* avait été remis à l'occupant.

Il paraît qu'il vient d'être retrouvé dans une grotte des environs de Munich. Une mission militaire belge serait partie pour s'en saisir et le rapporter en Belgique. Cette récupération mettrait-elle le point final aux mésaventures de *L'Agneau mystique* ? On peut l'espérer, mais il serait hardi de l'affirmer avec certitude. Et cependant, on recherche toujours le panneau original des *Bons Juges*...

André BILLY,
de l'Académie Goncourt.

PAUL VALÉRY NOUS PARLE... DE LA POÉSIE ET DU MONDE

Il faut une déformation professionnelle bien trempée pour oser en quinze minutes l'extravagance de questions sur quoi d'aucuns glosaient des années !

Mais si l'on choisit de s'y aventurer, ne faut-il les poser qu'aux maîtres de la pensée humaine, à ceux qui voient clair en eux-mêmes et qui lisent à ce livre de la vie dont le hasard parfois tourne les pages en bourrasque. Il semble alors d'instinct que les poètes aient quelque chose à dire, à dévoiler. Encore que tout dé-



pende pour chacun, ici aussi, comme se plaît à le souligner Paul Valéry, de sa conception métaphysique du monde.

— Mais en fait et quelle qu'elle puisse être pour autant, dit-il, rien ni personne, heureusement, n'empêchera jamais la poésie

de planer, de dominer l'événement dans la mesure même où elle reste détachée de lui.

— Cependant le poète ?...

— Il est impossible que le poète, en tant qu'homme, se désintéresse de l'événement, en fonction duquel il réagit dans son intelligence et dans sa sensibilité. Mais il ne me paraît pas possible que cet événement soit pour le poète une source directe d'inspiration.

Et Paul Valéry d'ébaucher avec son aménité coutumière le geste de regret — oserai-je la comparaison ? — du pourvoyeur qui manquerait aux devoirs de sa charge !...

— Et ceci, uniquement, parce que la poésie se situe pour moi hors de ce vaste domaine où elle serait régie par les fluctuations de la vie. Pas un instant d'ailleurs je ne songe à nier en rien, dans la vie collective qui est la nôtre, l'importance de règles sociales, la valeur de principes moraux, mais ma conviction profonde est que la beauté n'est pas fonction de ces règles, de ces principes et que, pour ce qu'elle est une fin en soi, elle reste étrangère à toute sociologie, à toute éthique.

— La beauté, sans doute ! Mais la poésie ?...

— La poésie, reprend Paul Valéry, à laquelle je reviens jadis après un abandon apparent de plusieurs années, est pour moi (et, sourit-il dans une parenthèse, je n'aurai pas la fatuité de vous parler de rien d'autre que de mon expérience personnelle !) un exercice...

— J'attendais ce mot que vous aimez !

— ...en vue d'essayer d'accéder parfois à l'inaccessible !

— Les ambitions de l'homme aussi sont à sa taille !

— Il ne s'agit pas là que d'ambition, mais encore de travail, d'exercice — j'y insiste ! — qui semblent rebuter les nouveaux venus !

— Car il y a davantage de jeunes poètes, n'est-ce pas ?

— Sans nul doute ! et j'espère qu'ils prendront sans tarder le goût de cette discipline de l'esprit. Elle permettra aux meilleurs d'entre eux d'acquiescer une technique et, par là même, de durer.

— Les moyens d'expression, le métier, l'écriture évoluent parfois avec le temps, risquent de s'opposer ?

Paul Valéry hoche la tête d'un geste vif, mal convaincu, et poursuit avec cette grâce volubile de Méditerranéen qui le caractérise :

— La poésie est aussi, n'est-ce pas ? un jeu de l'esprit ! Alors, pourquoi ne jouerait-on pas, dites-moi ! les difficiles, les passionnantes règles de ce jeu-là ?

Je le regarde s'animer, sourire encore, tandis que des souvenirs de ces « jeux » valériens se réveillent en moi : beaux vers présentés par René Lalou à la matinée poétique qui lui fut consacrée récemment à la Comédie-Française... passages de ces *Ebauches de mon Faust*, encore si parclimonieusement dispensés par son auteur... image de la nymphe troublée devant le sculptural Narcisse que fut Berthier, cet hiver, au Studio des Champs-Élysées.

Car c'est un fait que, lue dans le silence ou chantée par la voix des hommes, l'œuvre du poète est bien nôtre. Et, de cela, avec une singulière générosité d'artiste, Paul Valéry, le tout premier, convient :

— Quand je me suis décidé à présenter un poème au public, à le lui livrer, ce dernier est libre d'y trouver aussi ce qu'il cherche, ce qu'il veut et, tout aussi exactement, ce qu'il y apporte, et, ce faisant, d'en préciser l'aloi.

Et que si je reparlais, à présent enhardi, du rôle social des poètes, je gage que Paul Valéry saurait bien me faire entendre, en dépit de sa courtoisie, que je n'ai pas compris...

Contentons-nous donc de remercier le poète qui, sans vouloir jamais en descendre, consent à laisser la clé sur la porte des tours d'ivoire !

Claude CEZAN.

LU CETTE SEMAINE

JUNIUS (1) est honnête homme. Il nous prévient lui-même que son histoire est partielle et, dans son « Adieu à Thucydide », il écrit : « Patience, lecteur. Veuille attendre que le coupable auteur des *Oligarques*, lui-même pris de scrupules — ou de remords — te présente la *Critique des Oligarques* », où il entreprendra d'être son propre juge. »

De quoi s'agit-il donc ? D'un pamphlet ou d'un livre d'histoire ? Et si pareille question peut légitimement se poser, de quel droit inscrivons-nous cet ouvrage parmi les livres d'histoire ? C'est qu'on peut à bon droit se demander s'il est dans la nature de l'histoire d'être jamais impartiale. L'érudition, qui se borne à établir la matérialité des faits, peut et doit être impartiale. Mais il n'y a pas d'histoire sans un jugement de valeur préalable et Thucydide lui-même, que Junius appelle avec tant de raison le prince de l'histoire, ne fut pas impartial, ce qui ne l'empêcha point d'être lucide et supérieurement informé.

Quant à moi, je ne sais qui se cache sous le nom de Junius. Mais il est clair que c'est un homme affreusement meurtri par les malheurs de son pays qui, en 1942, entreprit de raconter les vicissitudes, la chute et la résurrection de la démocratie athénienne dans les dernières années de la guerre du Péloponèse. Il y trouvait une image de ce qu'il avait tous les jours sous les yeux et il serait trop facile, en vérité, de montrer derrière un Antiphon, Mauras, derrière un Pisandre, Déat, derrière un Critias, Brasillach.

Tout cela induira, j'en suis sûr, le lecteur en défiance. On dit que l'histoire ne se répète jamais, et l'on a raison. Cette manière aussi d'évoquer son époque sous prétexte de faire revivre un passé lointain est bien ancienne. Mais il y faut regarder de plus près. L'histoire ne comporte pas de leçons et si le général de Gaulle avait la puérilité de s'inspirer de Thrasylule, il serait un pitoyable chef de gouvernement. Le passé n'explique guère le présent. Mais la réciproque n'est pas vraie. Les tragiques années de 1940 à 1944 nous permettent de mieux comprendre Athènes à la fin du V^e siècle avant notre ère, et c'est en quoi Junius, trop modeste, a fait, quoi qu'il en eût, œuvre d'historien.

L'analogie avec les événements d'hier est trop criante pour qu'il vaille la peine

de la souligner. Aussi Junius, quelle que soit la passion qui l'anime et qui soutient sa prose ferme et dense, ne l'a pas fait. Il nous parle d'Athènes, et rien que d'Athènes. Ceux qui chercheraient dans son livre des allusions plus précises seraient déçus. Mais l'histoire d'Athènes n'a pas cessé de nous concerner. Non seulement parce que l'Athènes de Périclès représente, sur un tout petit territoire, la plus parfaite peut-être des réussites humaines, mais encore parce que les passions athéniennes sont nos passions mêmes. Ce qui a prodigieusement changé, ce sont les dimensions de l'histoire. Elle se jouait alors entre la Sicile et Samos, entre l'Hellespont et la Crète. Aujourd'hui, elle a pris la mesure de l'univers. Mais on y trouvait le même mélange de patriotisme et d'idéologie, de fanatisme et d'ambitions personnelles.

C'est tout cela que, suivant Thucydide et Xénophon, utilisant en parfait humaniste ce qui nous reste des orateurs athéniens, des tragiques, d'Aristophane et les dialogues de Platon, Junius nous restitue en un livre bref, sobre et lumineux. Je ne crois pas forcer l'éloge qu'il mérite en disant qu'il est digne du modèle qu'il a choisi, et qui n'est autre que Thucydide. Cette façon d'écrire l'histoire est bien à la mesure de l'homme, et c'est en quoi elle s'apparente aux chefs-d'œuvre que, dans tous les domaines, Athènes nous a donnés en son siècle d'or. On a imaginé, depuis, d'autres méthodes. Je vois très bien, par exemple, ce que prêterait de relief et de nouveauté à l'histoire du V^e siècle l'application du matérialisme historique. Junius, lui-même, en a discrètement tenu compte. Il suffirait, dans certaines pages, qu'il appuyât un peu pour que nous apercevions, derrière l'opposition des idées, le conflit économique entre les riches marchands du Pirée, cette citadelle de la démocratie, intéressés au maintien de l'Empire maritime, et les grands propriétaires terriens, dont l'influence diminue à mesure que se développent la marine et le commerce.

Le livre de Junius est un des meilleurs que je connaisse, parce qu'il a le mérite singulier d'être écrit dans le style qui convient aux événements qu'il raconte. On oublie un peu trop, de nos jours, que l'histoire est aussi une œuvre d'art.

Jacques MADAULE.

(1) « Les Oligarques », Essai d'histoire partielle, 1 vol., Paris, Les Editions de Minuit, 1943.



France-Belgique d'athlétisme. Voici l'arrivée du 100 mètres plat. Battant Valmy (à gauche), Foussard (au centre) enlève nettement l'épreuve dans le temps médiocre de 11''3/10. Les Belges P. Braekman et Jansseune (à l'arrière-plan) n'ont pu inquiéter les deux athlètes français. A noter qu'il pleuvait et que la piste lourde se prêtait mal aux performances...

FRANCE-BELGIQUE D'ATHLÉTISME A MIS UNE FOIS DE PLUS EN VEDETTE NOS COUREURS DE DEMI-FOND

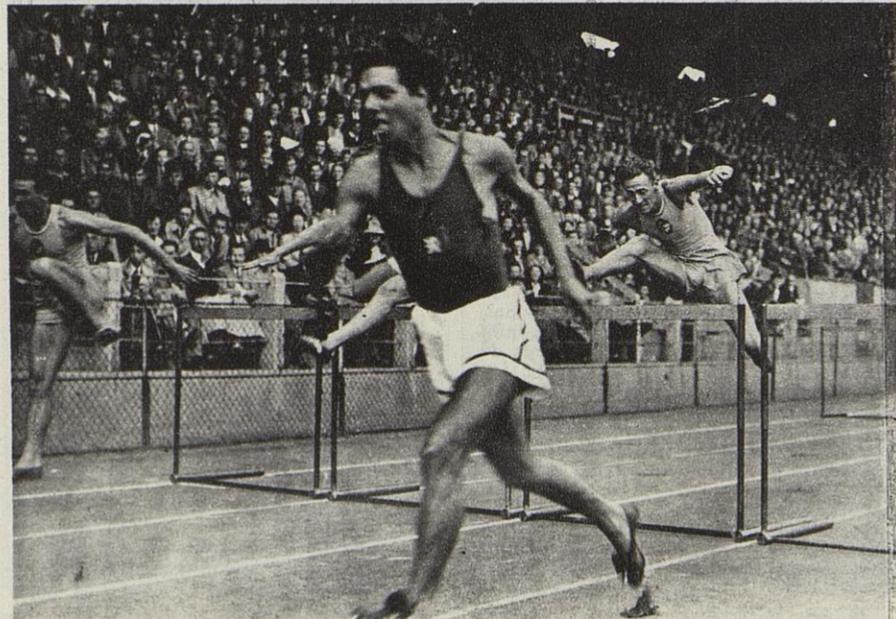


L'arrivée de Marcel Hansenne, facile vainqueur du 1.500 mètres en 3' 52'' 2/10.

La première rencontre internationale d'athlétisme disputée depuis la fin des hostilités : France-Belgique, s'est terminée dimanche à Paris, au stade Jean-Bouin, par une très nette victoire de nos représentants qui battirent les athlètes d'outre-Quévrain par une marge de 62 points. Sur 13 rencontres disputées à ce jour, 12 furent à notre actif et si l'on prévoyait une victoire française, on escomptait beaucoup des épreuves de demi-fond. En fait, les spectateurs ne furent pas déçus. Deux performances de qualité furent enregistrées au 1.500 m. par Hansenne et au 5.000 m. par Pujazon, les deux grandes vedettes actuelles de l'athlétisme français. Hansenne, bien secondé par Chypre, triompha en 3'52''2/10, performance qui le situe à 3'' du record établi par Ladoumègue il y a quinze ans sur cette même piste. Au 5.000 mètres, la lutte Pujazon-Battaglia fut intéressante jusqu'à mi-course où Pujazon démarra pour triompher en 14'43''4/10, temps supérieur de 7'' au record établi par Jean Bouin en 1912 en Suède et égalé depuis, en 1934, par le champion d'Europe Roger Rochard. On a tout lieu de se féliciter de ces performances. Elles montrent que le demi-fond est une spécialité bien française, une de celles qui nous valut nos plus beaux succès. Après Jean Bouin, Goix, Normand, Sera Martin, Keller et autres Rochard, voici venue l'heure de Pujazon et Hansenne. Ces deux hommes sont de classe internationale. Seuls nous manquent actuellement en France des athlètes de valeur pouvant les obliger à s'employer à fond. Pourtant, derrière eux, d'autres laissent entrevoir de grandes possibilités : Chefdhôtel qui, battant le Belge Brancart, réalisa 1'53''8/10 au 800 m., et Chypre qui, avec 3'57'' au 1.500, enregistra sa meilleure performance sur la distance à ce jour. Prochainement en Suisse, nos meilleurs éléments rencontreront les athlètes suédois, anglais, luxembourgeois. Ce sera pour eux l'occasion de nous fixer définitivement sur leur valeur comparée aux champions étrangers. Puis nous les verrons à l'œuvre à Paris, soit à l'occasion des jeux interalliés ou de toute autre épreuve. Il faut que ce jour-là la Fédération se souvienne que l'athlétisme a maintenant son public. Ce public était venu nombreux, dimanche, à Jean-Bouin. Il importe de ne pas le décourager. Dimanche, la sonorisation était défectueuse, les annonces tardives, des écarts trop grands entre chaque épreuve. Que la Fédération remédie à ces fautes ; elle ne peut qu'y gagner, et le sport français tout entier avec elle.



Chefhdôtel, gagnant du 800 mètres en 1'53''8/10 devant le Belge Brancart...



Dominés dans toutes les épreuves, tant dans les courses que dans les concours, les Belges ne remportèrent qu'une victoire, le 110 mètres haies, grâce à P. Braekman (ci-dessus).



Le 5.000 mètres fut l'occasion d'une nouvelle victoire de Pujazon (n° 64) devant Battaglia (n° 2). Les Belges finirent distancés. Pujazon réalisa l'excellent temps de 14' 43'' 4/10...

THÉÂTRE LES BALLETS DE ROLAND PETIT SPECTACLE D'ART RAPPELANT L'AUTREFOIS

DANS une saison si peu fertile, il n'est pas désagréable de changer de genre et d'oublier un soir cet art dramatique qui ne nous comble guère. Comme beaucoup de Parisiens, j'ai couru à ce spectacle de ballets. Comme beaucoup probablement, j'y courais porté par une sorte de fidélité à d'heureux, de fructueux souvenirs. Pendant les années les plus faciles de l'après-guerre, le mois de juin voyait revenir les Ballets russes. Paris s'est toujours fleuri la boutonnière en cette saison-là. Bien qu'immortalisé en pelisse par un dessin de Cocteau, Serge de Diaghilew sortait comme un magicien des buissons du printemps et tirait dans la saison son char dansant. Il passait vite, trop vite, en quelques représentations fulgurantes, laissant une étoile de plus dans le ciel de notre ville. Puis, un jour, il s'est enfoncé dans la nuit définitive, et son manteau de fourrure l'a suivi au pays du froid éternel. On a attendu longtemps une renaissance. Est-ce que Roland Petit va relever le défi de cette absence? Sans doute, les amateurs de chorégraphie diront qu'il ne renouvelle pas cet art. Mais pourquoi se montrer si difficile? Il me plaît que quelqu'un ait l'audace de monter un spectacle aussi coûteux — pour quelques soirées qui ne remboursent pas tous les frais engagés — et parvienne par tant de goût à nous redonner le petit frisson ravi d'autrefois. A défaut de notre esprit, notre cœur au moins lui en aura de la reconnaissance.

D'ailleurs, je comprends mal qu'on fasse la petite bouche devant le programme qu'il nous offre : programme varié, puzzle de couleurs et de sensations où l'on passe du sourire à l'émotion, où l'on va savamment d'un choc à un autre. Le spectacle se compose de quatre ballets. Le premier a pour titre *le Poète*. Il est dansé sur une musique de Benjamin Godard. C'est certainement le moins réussi. Le décor et les costumes de Lucien Coutaud ne nous transportent pas dans cet univers où la danse devient plus admissible que la marche ou l'immobilité. L'argument est peu original : un poète va à la campagne, s'y enivre de joie pure, mais le soir, les gens de la ville lui barrent le chemin de l'évasion. Le rideau baissé, on sait très vite que les yeux vont oublier ce qu'ils ont vu.

Il n'en est pas de même du *Rendez-vous*, dont l'auteur est Jacques Prévert. On connaît la place de Prévert dans le cinéma, et on connaît mieux — bientôt — que c'est un très grand poète, à la fois mystérieux et direct, sorte de jongleur des sensations, promeneur passionné de tous les clairs-obscurs de l'humanité pauvre. Son argument est plus complexe que celui du *Poète*. On lui fera même le léger reproche — à l'inverse du précédent — qu'il faut avoir lu le programme pour bien comprendre le drame dansé et mimé sur la scène. Un jeune homme, dans un décor de bars douteux et de quais déserts, se heurte à son destin. Il veut lui échapper, lui ment, gagne du temps, mais en vain : il lui faudra finir comme c'était écrit. La fatalité ne règle pas seulement les grandes tragédies antiques. Elle surveille le plus modeste, le plus anodin d'entre nous. Et un décor familier ne nous dérober pas à ce terrible ennemi. Rien à faire pour se dérober : voilà ce que signifie ce ballet. La danse se prête admirablement à cette démonstration déterministe. Grâce à elle, nous sommes dans le concret. Et cela d'autant mieux qu'on a fait appel à un photographe,

voleur à la tire de toutes les réalités, pour le décor. Brassai a agrandi, à l'échelle de la scène, des photographies d'une grande beauté, dont la précision contrarie avec bonheur toute tentative d'excès vers l'abstraction. On sort du symbole pour entrer dans la vie, on sort du plaisir gratuit de l'esprit pour entrer dans l'émotion. Chaque élément du spectacle concourt à épaissir, c'est-à-dire à rendre valable ce petit mélodrame de la fatalité : la musique de Kosema, qui use de thèmes populaires et en compose une arabesque savante, les costumes de Mayo qui ont simplement le tort de rappeler un peu trop une certaine atmosphère 1925, celle de *l'Opéra de Quat'sous*. Il y a enfin la danse. Je pense qu'aucun spectateur n'oubliera l'audacieux pas-de-deux de M^{lle} Marina de Berg et de M. Roland Petit. Ils entremêlent l'amour et la mort avec une force étrange. Ils les nouent l'un à l'autre, le lierre de la mort grim pant à l'arbre de l'amour, et c'est bouleversant.

Après quoi, pour détendre la salle, M. Georges Auric donne son *Quadrille*, dans un ravissant décor de M^{me} Valentine Hugo. Quels contrastes ! On aborde aux rives du sourire et de la fraîcheur. L'habile gaieté du musicien anime des marionnettes de chair qui ne demandent qu'à se tremousser. On dirait qu'une immense mais invisible main fait tourner sur la scène une de ces poupées d'autrefois qui roulaient sur un axe de bois. Le thème de M. Boris Kochno est simple. Il s'agit d'un aimable souper, où la folie aiguise la soif et la danse. Il n'y a ni commencement ni fin, comme dans tout réel plaisir. C'est un qua-

drille, et voilà tout. Mais il est enlevé avec une grâce suprême.

Le spectacle finit sur une œuvre importante de M. Henri Sauguet, une de ses meilleures peut-être, qui a pour titre *les Forains*. Ce ballet a remporté un légitime triomphe. Sur la scène encore sans décor, on voit entrer une famille de forains qui va donner une représentation. C'est d'abord l'envers de leur vie, leur misère, leurs loques. Pendant que certains d'entre eux montent la tente qui servira à la parade, d'autres répètent leur numéro. Tout ceci est d'une grande discrétion de touche, mais déjà émouvant. La musique, sur un leitmotiv grave (et que beaucoup de spectateurs fredonnaient à la sortie), accompagne ces travaux préparatoires. Puis c'est la parade elle-même. Tour à tour, par la toile de fond qui s'entr'ouvre, apparaissent les forains nimbés maintenant de leur joie d'être en scène : une petite fille acrobate, le clown, les sœurs siamoises — numérotées supérieurement réglées — le prestidigitateur. Ils répandent leur illusion pailletée, et c'est si bien fait qu'on se prend vraiment au jeu, qu'on ne pense plus qu'il s'agit d'une parodie. La fête terminée, les forains ramassent quelques pauvres sous, démontent le décor et repartent sur la route. Ce départ est d'une infinie tristesse. J'ai rarement assisté à un ballet dont l'argument se soit imposé avec une telle évidence dramatique. Là encore, les danseurs se sont surpassés. Et j'espère qu'un tel succès leur permettra de redonner plus longtemps, sur une scène moins nomade, ce spectacle qui est si uniformément réussi et qui a de plus l'avantage de nous rappeler des temps heureux, les temps où les étoiles brillaient si fort sur Paris.

René LAPORTE.

QUELQUES INSTANTS AVEC BÉATRICE BRETTEY

avant son départ pour Londres

PASSER des couloirs chichement éclairés de la Comédie-Française à la loge de M^{me} Brettey, c'est passer de l'ombre à la lumière. Tout dans cette pièce où le soleil entre à flot par deux fenêtres larges et basses, pour aviver le mince filet d'or qui encadre les panneaux gris, relevés d'une touche de bleu turquoise des murs, s'harmonise avec la saine et claire beauté de M^{me} Brettey, ses cheveux pâles, ses yeux d'un bleu transparent.

Dans la loge, des habilleuses bouclent les dernières valises. Le départ pour Londres est proche, et qui, mieux que Béatrice Brettey, avec son talent, la place qu'elle occupe à la Comédie-Française, son attitude sans reproches pendant l'occupation — ne fut-elle pas la seule à ne pas paraître une seule fois sur la scène de son théâtre pendant l'occupation — pourrait être mieux qualifié pour faire partie de cette tournée officielle qui doit, pour la première fois depuis 1939, s'embarquer bientôt pour l'Angleterre?

— Je vais retrouver, dit-elle, un public merveilleux, un public qui ne boude pas devant son plaisir, qui s'abandonne à sa joie. Je n'oublierai jamais cette représentation du *Légataire*, où, le rideau s'ouvrant sur ces deux répliques : « Je viens savoir comment ton oncle a passé la nuit. — Mal. » Le « Mal » de Lisette, prononcé d'un air joyeux, suffit à déchaîner les rires de la salle. Le public français a besoin d'une plus longue préparation. Je crois qu'en général les Anglais apprécient surtout le classique gai. Aussi lui apportons-nous, avec *Tartuffe*, *les Boulingrins*, de Courteline, où je suis M^{me} Boulingrin, auprès de Pierre Dux et de Meyer, après avoir été Dorine au cours de la même soirée. *Le Barbier*, de Beaumarchais, sera précédé de *l'Impromptu de Versailles*. Il me paraît particulièrement heureux de faire ainsi, en quelque sorte, présenter la comédie par Molière, incarné par Pierre Dux. Je viens de jouer pour la première fois *l'Impromptu*, qui est un spectacle type pour la Comédie-Française. On y sent vraiment battre le cœur de Molière.

Phèdre, *Ruy Blas* compléteront le cycle des représentations données à Londres.

— Je crois, ajoute Béatrice Brettey, qu'il faut présenter la Comédie-Française dans ses chefs-d'œuvre traditionnels, tant pour l'intérêt de la propagande qu'au point de vue littéraire et artistique. Nous ne jouons d'ailleurs de pièces modernes de notre répertoire que si elles nous sont particulièrement demandées par le pays où nous allons.

Du théâtre moderne, Béatrice Brettey préférerait d'ailleurs que l'on éliminât les thèmes qui touchent trop directement à l'actualité.

— Dans les périodes mouvementées, le classique est plus sain, plus objectif. Il permet une évasion plus complète. Nous sommes encore trop près de l'actualité pour en juger avec impartialité, l'opinion ne s'est pas encore totalement débarrassée de toutes les toxines qui l'empoisonnaient. Elle ne s'est pas retrouvée. Elle est encore accessible, par exemple, à cette campagne du pardon qui ne peut atteindre que ceux qui n'ont pas touché le fond de la douleur humaine. Plus tard, il sera nécessaire de consigner cette période par des textes.

De temps en temps, Béatrice Brettey jette un regard discret vers la porte de sa loge.

— J'attends, explique-t-elle enfin, la nouvelle de la nomination de notre prochain administrateur, nomination qui devait, paraît-il, se faire avant les concours de comédie du Conservatoire. Quel qu'il soit, il ne m'empêchera pas de regretter Pierre Dux, qui a l'affection et le respect de tous ses camarades et connaît admirablement sa maison, si bien que le Comité, vous ne l'ignorez pas, a donné sa démission en manière de protestation lorsque Pierre Dux fut lui-même contraint d'abandonner ses fonctions.

Et, sur cet éloge sans restrictions de son camarade Pierre Dux, M^{me} Brettey, dont les journées, avant son départ, sont terriblement remplies, s'affaire aux derniers préparatifs de ce deuxième voyage en Angleterre — elle fit partie de la tournée de 1939 — qui précédera pour elle de nombreuses créations à son retour : *le Lever du soleil*, de François Porché et Simone; *le Voleur d'enfants*, de Supervielle, et une pièce de Paul Géraudy.

Annie de MÈREDIEU.



HENRI SAUGUET, AUTEUR DES "FORAINS"
(Portrait de M^{me} AURIC)



LESLIE HOWARD, QUI INCARNE ASCHLEY WILKES



CLARK GABLE (RETH BUTLER) ET VIVIEN LEIGH (SCARLETT)



ANN RUTHERFORD, QUI INCARNE CARREEN O'HARA

PARIS VA VOIR POUR UN SOIR

le grand film américain
qu'il attend depuis six ans :

"Autant en emporte le vent"

GONE with in the wind — *Autant en emporte le vent* — un grand film américain réalisé d'après le fameux roman de Margaret Mitchell, va être présenté à l'Opéra, le 10 juillet, au cours d'un gala organisé par notre confrère *France-Soir* au profit des déportés et internés politiques.

Ce film, dont on a tant parlé, n'est pas une nouveauté pour les Américains, puisqu'il a été tourné il y a environ six ans. Mais il reste un inconnu pour le public français qui, à part quelques privilégiés, ne le verra que dans le courant de l'année prochaine.

C'est un film très long. Il dure environ trois heures trente, c'est-à-dire un peu plus longtemps que *les Enfants du Paradis*. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisqu'il transpose fidèlement un gros livre qui comporte plus d'un millier de pages.

Le sujet, on le sait, n'est autre que l'histoire d'une famille américaine durant la guerre de Sécession.

Or, il y a eu, dit-on, un tel désir, chez les réalisateurs, de ne pas trahir Margaret Mitchell qu'ils ont apporté un temps et un soin tout particuliers au choix des interprètes. Ils ont voulu que le public puisse en général retrouver assez exactement chez les acteurs l'image qu'il avait pu se faire des personnages en lisant le roman. Pour le rôle de Reth Butler, ce ne fut pas difficile, car tout le monde pensait à Clark Gable. Mais pour Scarlett O'Hara, ce fut une autre affaire. Un concours fut organisé. Quatorze cent jeunes personnes envoyèrent leur photo. On leur fit tourner des bouts d'essai. On essaya aussi des vedettes consacrées. On hésita beaucoup. Cela dura deux ans. Et puis, au dernier moment, on découvrit en Angleterre une jeune artiste londonienne, Vivien Leigh, d'origine irlando-française, tout comme l'héroïne du roman, et ce fut elle qui devint, dans le monde merveilleux du cinéma : Scarlett O'Hara.

A côté d'elle, avec Clark Gable, Leslie Howard trouva son dernier grand rôle avant de mourir.

Le film est en couleurs. Bourré d'événements, il comporte de grandes scènes de batailles, de foules, de fête. La ville d'Atlanta, construite, brûlée, prise par les Fédéraux, a été reconstituée à Hollywood. Le bal fameux où Scarlett, en deuil de son mari, vient tout de même et danse avec Reth Butler, au grand scandale de l'assistance, fournit, paraît-il, un des plus brillants passages du film.

L'importance de cette production aux États-Unis a été telle qu'un peintre, Wilbur G. Kurtz, a été chargé de décorer la maison du gouverneur E.-D. Rivers, en Géorgie, avec de grandes peintures reproduisant différentes scènes du film.

La présentation d'*Autant en emporte le vent* en France prend donc l'aspect d'un événement cinématographique. Et certes, comme l'on connaît l'aptitude des Américains à ce genre de travaux gigantesques, l'on peut être assuré d'avance qu'il s'agit d'un monument extrêmement bien fait. Il reste à savoir s'ils y ont introduit cette sensibilité, ces résonances profondes qui font les chefs-d'œuvre. Nous le saurons bientôt.

Jean ROUGEUL.



DEUX SCENES DU FILM : EN HAUT, LA CONSTRUCTION D'ATLANTA. EN BAS, LE BAL OU SCARLETT FERA SCANDALE

Décidément, autant les expositions sont variées, autant les Salons se succèdent depuis cet hiver dans une atmosphère plutôt morne et déprimante. Une seconde visite aux Tuileries m'a confirmé dans cette impression. Très peu de toiles nous retiennent. Quand on songe au Salon des Tuileries à ses débuts, au temps où il menait son existence vagabonde, des baraquements du Palais de Bois à la Porte Maillot, au boulevard Raspail, on éprouve quelque regret de cette période brillante des débuts.

Beaucoup des meilleurs artistes se sont abstenus. Ne nous attardons pas aux raisons de haute ou de basse politique qui ont joué en l'occurrence. Certaines absences sont sans doute motivées, pour les raisons que l'on devine, mais d'autres ne le sont pas : on songe par exemple à Matisse, à Bonnard, à d'autres. En tout cas il y a une épidémie d'abstention.

On ne peut que le déplorer. Aucun Salon n'est parfait. Mais les Tuileries avaient fait leurs preuves. On évitait le désordre inhérent aux Indépendants, le trop grand nombre d'exposants. Un jury intelligent semblait vraiment tenir compte de la valeur des

Pour rencontrer des œuvres comme celle-ci, on passe volontiers sur bien d'autres. Ici on devine aussi une passion de la recherche, une volonté d'aboutir, une exigence, que l'on cherche vainement ailleurs. Dans le même ordre d'idées et sur le même plan, on remarque la belle toile de Gisèle Ferrandier qui poursuit naturellement des buts assez semblables. Elle découvre de façon féminine, avec un instinct sûr, des accords de tons audacieux et subtils.

Si nous passons aux dessins, ceux de Ciry sont trop fabriqués, mais il y a de belles natures mortes de Louise Hervieu, où l'on retrouve la richesse, la densité, l'amour des choses, qui lui sont propres. Il y a des gravures de Cami, inégales.

Dans la sculpture, une tête de jeune fille, d'une émouvante simplicité, par Osouf ; et de Cognasse, une statue de pierre, en taille directe (« Naissance de la danse ») dont je sais d'avance les critiques qu'on peut en faire, ce qu'elle doit à Bourdelle, etc. Qu'importent les influences si un certain rythme profond et mystérieux est retrouvé.

par Fernand PERDRIEL

œuvres, avec éclectisme. Peut-être cette sorte de miracle ne pouvait durer. Peut-être aussi les Salons ont-ils leur jeunesse et leur déclin.

Celui-ci, cette année, est sage, honnête, tranquille, on ne peut guère en dire plus. Je ne me sens guère le courage d'en faire un compte rendu détaillé. Bornons-nous à un coup d'œil d'ensemble.

Il y a d'abord toute une catégorie d'artistes estimables qui semblent se répéter indéfiniment à travers les années, dont on sait à peu près d'avance ce qu'ils vont nous montrer. Ainsi Valdo-Barbey, Chapelain-Midy, Sigrist, Vergé-Sarrat, Eisenhitz, Osterlind, etc. Je n'ai pas la religion de l'« Ane-Nouveauté », mais que certains artistes ne se renouvellent pas me semble un signe bien inquiétant. Je pense à d'autres bons peintres, à Asselin, à Clairin, ils sont nombreux.

D'autres sont décevants, comme Bompard, comme Dethow, si l'on tient compte de certaines promesses d'autrefois, non tenues. La toile de Bouneau est sensible et fluide, mais cela manque de vigueur. Sensible aussi, et cela n'est pas fréquent ! une toile d'Yves Brayer, paysage d'hiver à Paris. Il y a là beaucoup plus d'atmosphère que d'habitude.

Je ne voudrais pas paraître tout dénigrer aujourd'hui, mais il y a beaucoup d'envois quelconques, comme celui d'Henriette Groll, sombre et ennuyeux. Feuillate mélange la brutalité à la fadeur. Humblot a deux honnêtes paysages, mais un nu bien mauvais. Jean Lombard apparaît bien artificiel. Gleizes n'est pas en progrès, avec deux peintures « objectives » (?) incolores et inconsistantes.

Lestrange rappelle un peu trop La Patellière ; la peinture de Sabouraud est invertébrée ; quant à Seyssaud, il fait toujours « beaucoup de bruit ». Thévenet est assez triste et ennuyeux.

Villebœuf, lui, s'amuse à peu de frais. Savin a un beau paysage, un peu sévère. Jacques Dupont imite vraiment trop Marchand.

Quizet et Cochet n'ont pas envoyé leurs meilleures toiles. De même Planson et Au-jame qui est bien confus. C'est un assez triste inventaire que nous faisons là, mais il faut bien dire la vérité. Je voudrais néanmoins signaler quelques envois consolants : le « vase de fleurs sur un piano » de Laglenné, c'est assez décoratif, mais brillant et charmant, peut-être un peu « peinture de jeune fille ». Il y a Tcherniawsky, toujours influencé de Gromaire, mais dont la tête de jeune fille a un accent singulier. Jacques Villon montre beaucoup d'artifice et d'éclat. Cavallès jongle de façon assez déplaisante avec la couleur, employant mal les mêmes procédés que Limouse, lequel lui fait face dans cette salle. Mais quel contraste ! Car enfin il y a Limouse, et c'est sans doute lui que l'on retiendra dans tout ce Salon, sa grande composition, et surtout l'une de ses deux natures mortes (celle de gauche), réussite presque parfaite des accords de couleurs pures. C'est un jeu difficile auquel on ne gagne pas à tous les coups. Mais ici la plénitude est atteinte avec un rare bonheur.

GALERIES DE TABLEAUX

ROBERT FRERES,
31, rue La Boétie.
Tous les jours : Présentation de Tapis,
Persans Fins, Pièces Rares.

ANDRE HURTREZ,
Antiquités, Décoration, Tableaux,
Pendules, Bibelots. — 252 Fg Saint-Honoré.

GALERIE DROUANT DAVID,
52, Faubourg Saint-Honoré.
Sélection de Maîtres Contemporains.

GALERIE DE L'ORFÈVRE CHRISTOFLE
12, rue Royale. « Formes d'aujourd'hui ».
Meubles, Tapisseries, Objets d'art.

GALERIE LOUIS-CARRE
10, avenue de Messine :
PICASSO
Peintures récentes.

A L'HOTEL DROUOT
CALENDRIER des EXPOSITIONS et des VENTES
EXPOSITIONS
SAMEDI 7 JUILLET 1945
Salle 10. Porcelaines anc. M^e Bezançon.
JEUDI 12 JUILLET 1945
Salle 11. Miniatures et objets d'ameublement
anciens M^e Glandaz.
VENTES
LUNDI 9 JUILLET 1945
Salle 10. Porcelaines anc. M^e Bezançon.
VENDREDI 13 JUILLET 1945
Salle 11. Miniatures et objets d'ameublement
anciens M^e Glandaz.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
CHRISTOFLE
Achète
services argenterie, porcelaines
et cristaux.
281, rue Saint-Honoré (1^{er} étage)
De 14 à 18 heures (ouvert samedi)

Roffignac
LA
MARQUE
que porte le bon
COGNAC



Le problème que nous avons proposé la dernière fois et dont nous rappelons les données a été joué, en duplicate, à New-York, au cours d'un tournoi.

Voici comment les cartes étaient distribuées :

NORD. — Pique : R.V.8.6.4 ; Cœur : V. ; Carreau : A.9.7.3 ; Trèfle : 10.6.5.
EST. — Pique : D.10.5 ; Cœur : 6.5 ; Carreau : V.10.8.6.4.2 ; Trèfle : 8.3.
SUD. — Pique : 2 ; Cœur : D.10.9.7.3 ; Carreau : R.D.5 ; Trèfle : A.D.7.4.
OUEST. — Pique : A.9.7.3 ; Cœur : A.R.8.4.2 ; Carreau : néant ; Trèfle : R.V.9.2.
Est-Ouest sont vulnérables. Sud a donné.

Voici comment les enchères se sont déroulées à la première table.

SUD	OUEST	NORD	EST
1 cœur.	Passé.	1 pique.	Passé.
2 cœurs.	Contre.	Passé.	Passé.
Passé.			

Sud a fait son contrat en jouant de la façon suivante.

Sur l'entame du 2 de trèfle, il prend du 10 du mort, qui reste maître. Il joue ensuite valet de cœur, Est fournit, Sud met le 3. Ouest, qui préfère ne pas prendre la main, met le 2. Nord joue le 3 de carreau qu'il prend du roi ; Ouest coupe du 4 de cœur, et joue le 3 de pique. Nord prend du roi, rejoue petit carreau que Sud prend de la dame. Ouest coupe et rejoue petit pique. Sud coupe et joue le 9 de cœur, pris par le roi d'Ouest qui joue ensuite son as d'atout, puis le 9 de pique. Sud coupe avec son dernier atout, rentre au mort par l'as de carreau.

La situation est alors la suivante :

NORD. — V. de pique ; 9 de carreau ; 6 de trèfle.
EST. — V. et 10 de carreau ; 3 de trèfle.
SUD. — A.D.7 de trèfle.
OUEST. — A. de pique ; R. V. de trèfle.

Sud joue le valet de pique de Nord et réalise son contrat.

Mais, à l'autre table, où les équipiers de Nord-Sud tenaient les cartes d'Est et d'Ouest, les enchères étaient les suivantes :

SUD	OUEST	NORD	EST
1 cœur.	Contre.	Surcontre.	2 carreaux.
Passé.	2 cœurs.	Contre.	Passé.
Passé.	Passé.		

Bien entendu, Ouest n'aurait pas dû faire un contre d'appel, puisque la force de son jeu était dans la couleur d'ouverture. Il n'ignorait pas que Est avait de grandes chances de demander carreau. En passant sur un cœur il ne courait aucun risque. En fait, sur l'entame du valet de cœur, il a perdu trois levées contrées.

E. MICHEL-TYI.

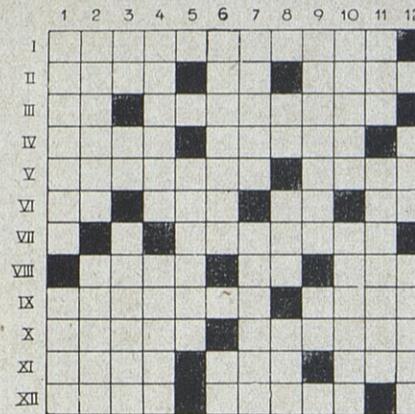
NOS MOTS CROISÉS

par Max FAVALELLI

PROBLÈME N° 17

HORIZONTALEMENT. — I. Conduit des piqués à la guérison. — II. On dit qu'elle boit même lorsqu'elle est pleine. — Participe. — Ne passe pas pour être une mauviette. — III. Désigné par un noir. — Marché noir. — IV. Précède parfois un homme en ski. — Sur l'affluent d'un fleuve turc dont le cours n'est guère rectiligne ainsi que l'indique son nom. — V. Poète qui rendit furieux un héros que son prédécesseur n'avait fait qu'amoureux. — Un pays où l'on est sûrement au courant de tous les bruits de Landerneau. — VI. En grève. — Participe. — Pronom. — Note. — VII. Peut justifier un échange de cartes. — VIII. Se découvre à bon escient. — Eblouissait ses fidèles. — Morceau d'Empire. — IX. A, elle aussi, ses bêtes noires. — Facilite les changements de décor. — X. Fait partie d'une décoration plutôt triste. — Travaille en général plus que sa sœur. — XI. Jeûnait par la faute de Poppée. — Il y a un rayon sur sa ligne. — Répété on y fait la foire. — XII. Reçut le Prix Goncourt. — Ne pouvait se vaincre qu'en l'air.

VERTICALEMENT. — 1. N'est parfois qu'un simple potin. — Rend plus expressif un récit de bataille. — 2. Rouge devint rosette. — Son homme ne reste pas oisif. — 3. Article. — D'un auxiliaire. — Mis en travers d'un lit. — 4. Indiquait toute la lignée de son porteur. — Fit partie d'un programme de grands travaux. — 5. Se met autour du feu qui vient de s'éteindre. — 6. Apparaît au virage. — Note. — 7. Vit s'assembler des sénateurs. — David, Alexandre et César. — 8. En pied. — Promesse de l'essayeur. — Suivi par ceux qui l'observent. — 9. A beaucoup peint du côté d'Anvers. — N'est qu'à moitié dupe. — 10. Oblige à changer de train. — Entrée d'une fosse. — 11. Il en est un dont nous espérons bien voir la fin. — Peut atteindre les côtes. — 12. Neutre s'il est gris. — A presque toujours un certain style.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 16

HORIZONTALEMENT. — I. Aiguisé, Calé. — II. Bois, Tamarin. — III. Entame, Adage. — IV. Agilité. — V. Laneret, Tome. — VI. Lie, Aitres. — VII. ES, Bielle, NS. — VIII. Sportif, Eta. — IX. Vert, Eq, CV. — X. Elite, Uraète. — XI. Aimée, Eut, Su. — XII. Uee, Festiner.

VERTICALEMENT. — 1. Abeille, Veau. — 2. Ion, Aisselle. — 3. Gitane, Prime. — 4. Usage, Botte. — 5. Miroir, Eef. — 6. Stèle, Été. — 7. Ea, Italiques. — 8. Mat, If, Rut. — 9. Cadette, Cati. — 10. Ara, or, Eve. — 11. Lga-ment, Tsé. — 12. Ene, Essayeur.

RUBRIQUE PHILATÉLIQUE

UN CADEAU DE CHOIX...
COLLECTION IMPÉRIALE
J. FORET Expert
ACHAT-VENTE
TIMBRES-POSTE
Env. Catal. P.A. Prix 13%
64, R. LAFAYETTE, PARIS. PRO. 3427



TIMBRES provenant d'œuvres et d'échanges.
Demandez notre "Circulaire Mensuelle" Spécimen Gratuit.

Ab. DENIS La Coquille (Dordogne)

89^e Année - N° 4315.

LE MONDE ILLUSTRÉ

Hebdomadaire paraissant le jeudi

7 Juillet 1945.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre NAQUET

RÉDACTEUR EN CHEF : René MAINE

COMITÉ DE RÉDACTION : François de CLERMONT-TONNERRE et Henry CLAIR

RÉDACTION -- VENTE -- ABONNEMENTS
69, Quai d'Orsay — Tél : Invalides 19-44 - 67-48 - 80-37
Abonnements : 6 mois : 700 frs -- 3 mois : 370 frs

SERVICE DE PUBLICITÉ DU "MONDE ILLUSTRÉ"
12, Rue d'Anjou - PARIS VIII^e - Téléphone : Anjou 04-80
7, pl. Antonin-Poncet - LYON (Rhône) - Tél.: Franklin 55-25

Compte Chèques Postaux Paris : 4-116-52

UNIVERSITES DE PARIS
B.D.I.C.



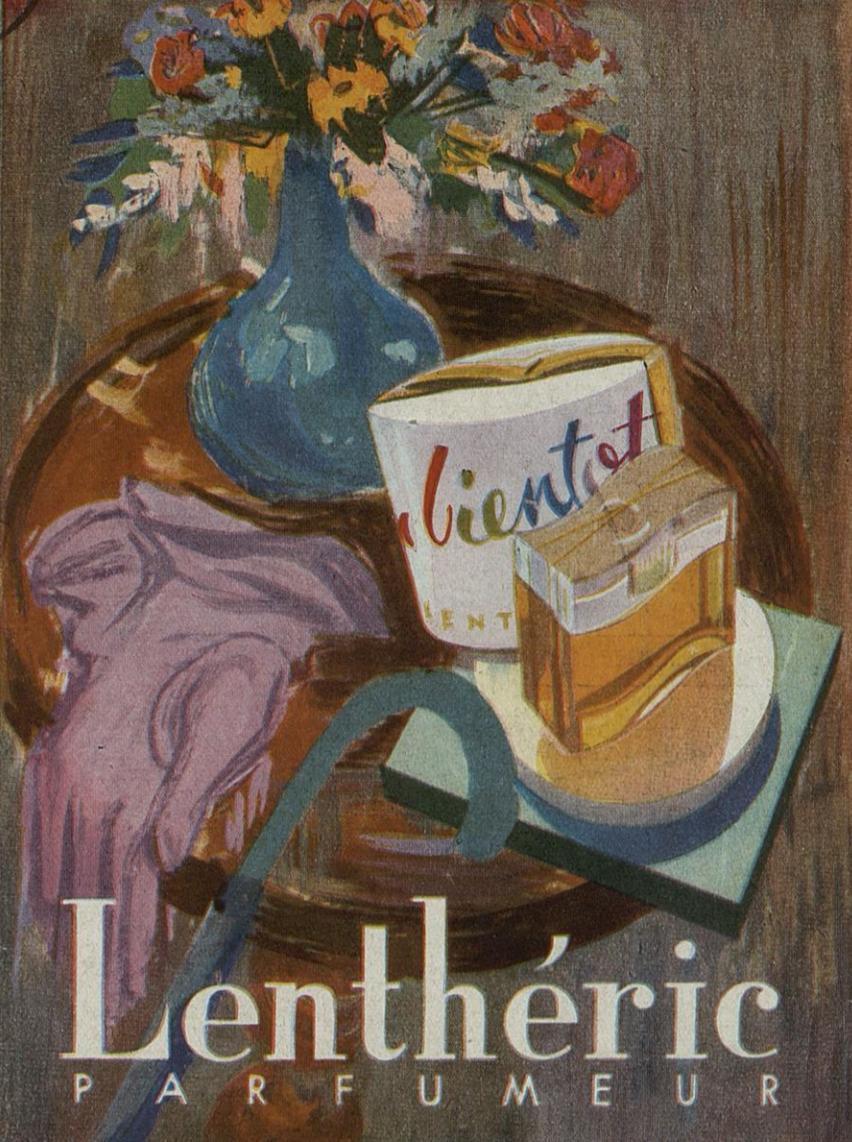
AS PUBLICITÉ

FRANCIS GILLETTA

Email Baril.

PARIS

CRÉATION JOSEPH-CHARLES

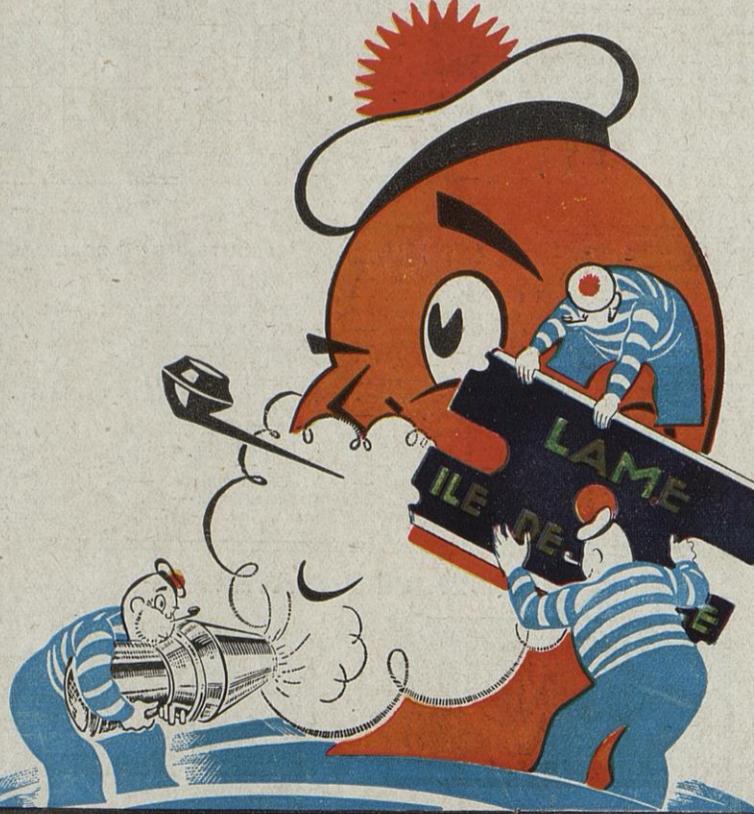


Lenthéric

PARFUMEUR

Pub. Henry Merlin

Les lames de rasoir

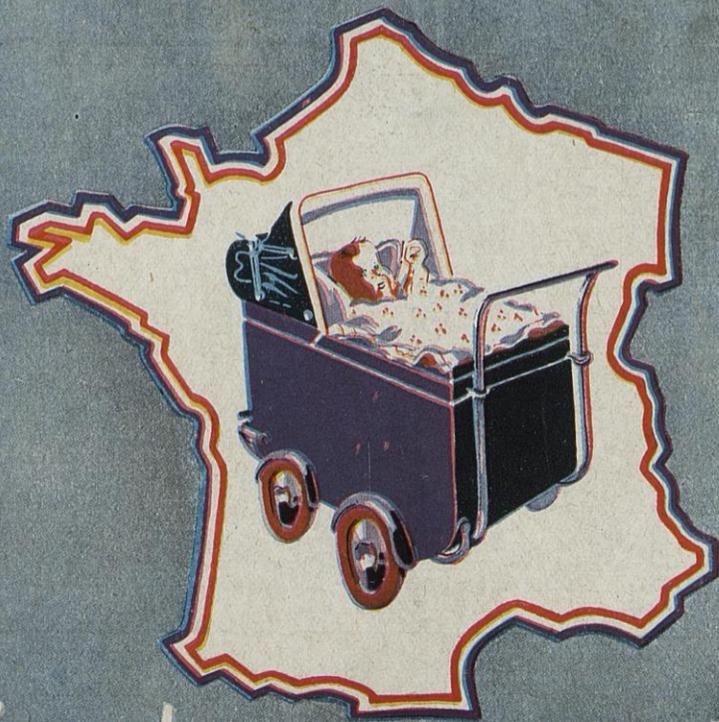


ILE DE FRANCE

Rasent tous les visages de France

Société USILAME, 17 bis, rue Richard-Lenoir - PARIS

VOITURE D'ENFANT
FRANCIA...
VOITURE QUI VOUS PLAIRA...



Tous les jours et jours
69, RUE DE CLICHY • PARIS

10. PUBLICITE 33 RUE DE CLICHY